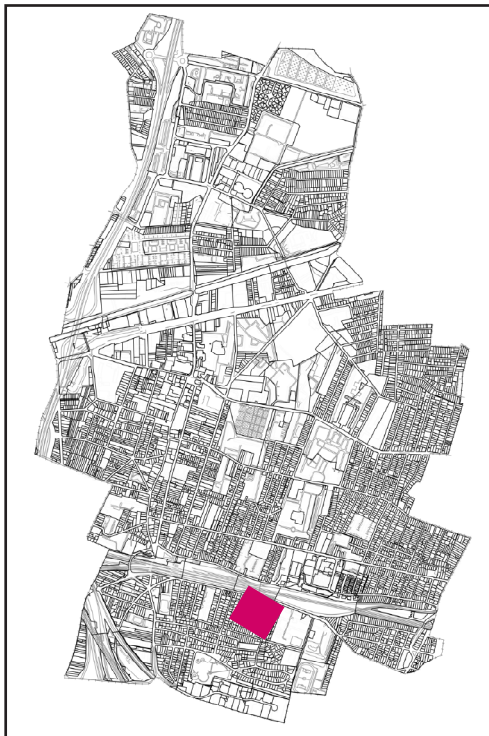


Adresse : 100 route de Villemomble
Parcelle Cadastreale : AV 164

Année de construction : 1975
Maitre d'oeuvre : Bernard Schoeller
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : EQUIPEMENT PISCINE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☐

Typologie :

Individuel	☐
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☒

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☒	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☒	<i>D'ensemble</i>	☐
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdotique</i>	☒
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☐
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☒
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Eléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☐
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☐
<i>Chevrons/pannes</i>	☐	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☐	<i>Ferronnerie</i>	☐	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☐		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☒

Etat du bati :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☐
<i>Ravalement homogène</i>	☒
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

La piscine Tournesol est un modèle de piscine issu d'un programme national de construction de piscines de type industriel. La piscine de Bondy fait partie des 183 construites en France entre 1970 et 1980.

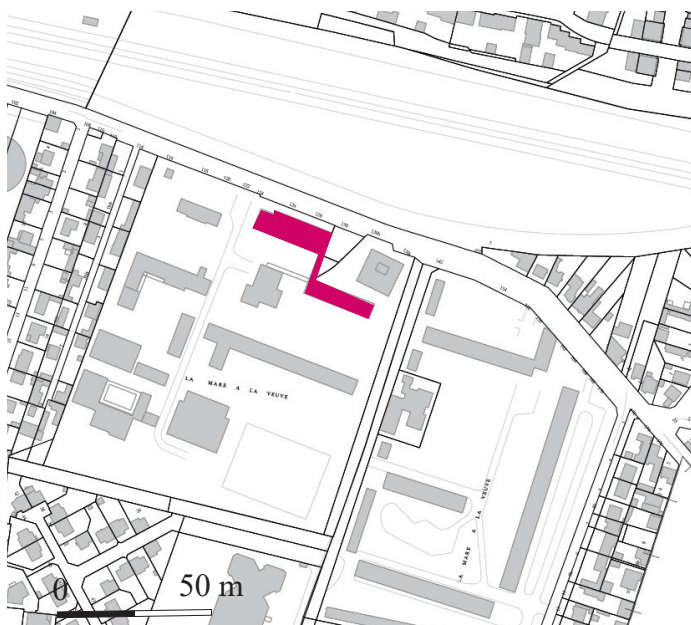
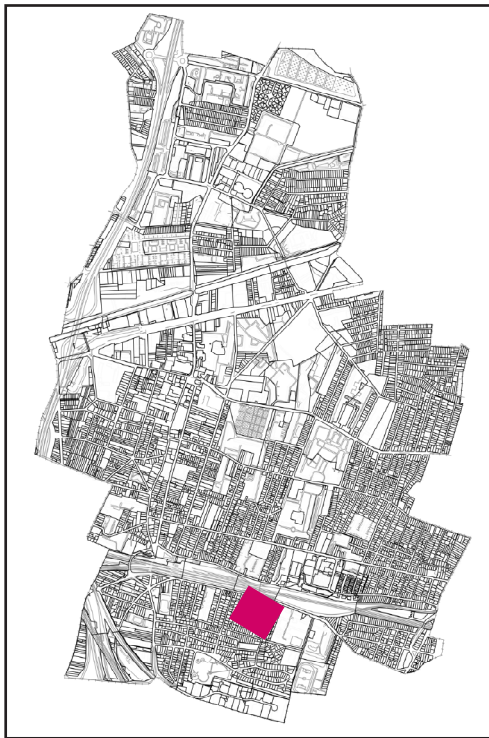
Détails



Adresse : 130 route de Villemomble
Parcelle Cadastreale : AY96

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : EQUIPEMENT ECOLE PIERRE CURIE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☒
Retrait	☐
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☐

Typologie :

Individuel	☐
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☒

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☒	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☒	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☒	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☐	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Eléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☐
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☐
<i>Chevrons/pannes</i>	☐	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☐	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☒	<i>Clôture en fer forgé</i>	☐		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Ecole des années 1930

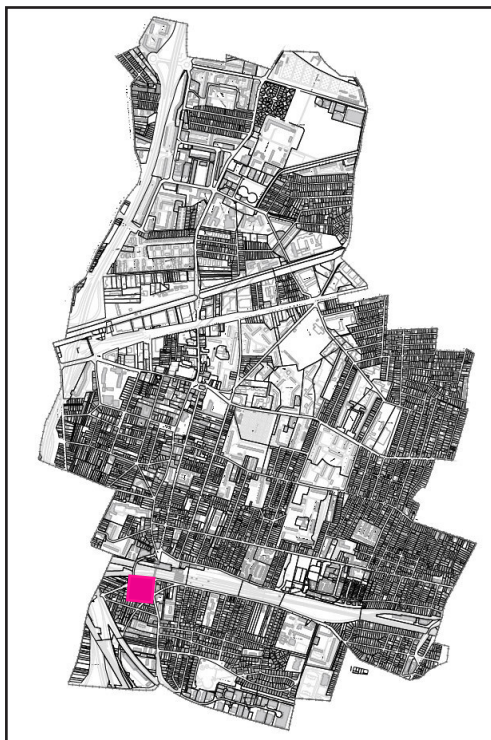
Adresse : 5 bis rue Etienne Dolet
Parcelle Cadastrale : AIJ 60

Année de construction : 1952

Maitre d'oeuvre :

Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : EQUIPEMENT CRECHE JANUSZ KORCZAK



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☐

Typologie :

Individuel	☐
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☒

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>		<i>CULTUREL</i>		<i>ARCHITECTURAL</i>	
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☐
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☒
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☐
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☐
<i>Bois</i>	☒

Eléments de façade :

<i>Auvent / marquise</i>	☐
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle / Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☐
<i>Chevrans/pannes</i>	☐	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☐	<i>Ferronnerie</i>	☐	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☐		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Mur bahut en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☐
<i>Rénovation masque façade d'origine</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

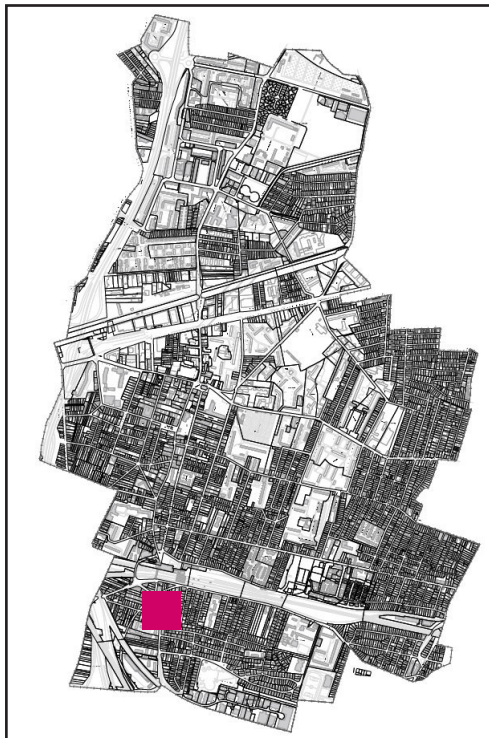
Motifs de préservation

La crèche Janusz Korczak de Bondy (anciennement Etienne-Dolet) construite en 1952, a été rénovée une première fois en 1979 et en 2012.

Adresse : 17 rue de Varsovie
Parcelle Cadastrale : AU01 70

Année de construction : 1930
Maitre d'oeuvre : Loiseau
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : EQUIPEMENT EGLISE SAINT LOUIS



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☐

Typologie :

Individuel	☐
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☒

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>		<i>CULTUREL</i>		<i>ARCHITECTURAL</i>	
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☐
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☒
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Eléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☐
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☐
<i>Chevrons/pannes</i>	☐	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>		<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☐		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Mur bahut en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☐
<i>Rénovation masque façade d'origine</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

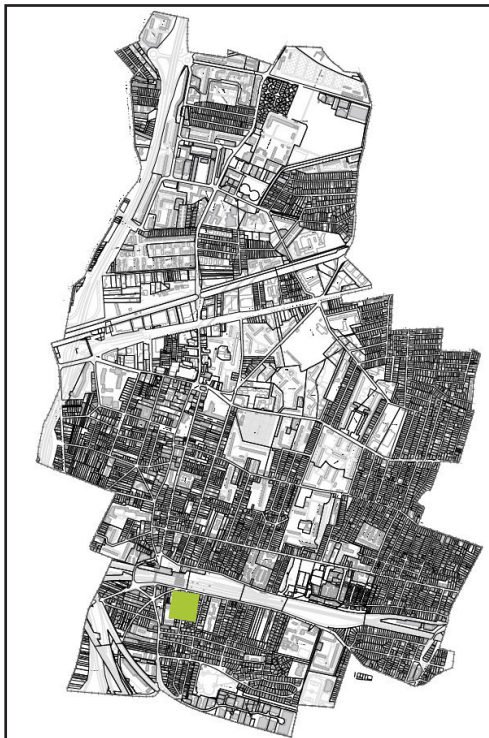
Motifs de préservation

Construite en briques dans les années 1930, en style néogothique, elle se présente sous la forme d'un petit bâtiment à une seule nef

Adresse : 5 avenue de Nancy
Parcelle Cadastreale : AV 164

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
avant XIX ^e siècle	☐	De pratique	☐	D'ensemble	☒
XIX ^e siècle	☐	De savoir-faire	☐	De rareté	☐
XX ^e siècle	☒	De repère	☐	Anecdote	☐
XXI ^e siècle	☐				

Matériaux de construction :

Brique	☐
Pierre	☐
Béton	☐
Meulière	☐
Crépis/enduit	☒
Parement/remplissage	☐

Éléments de façade :

Auvent/marquise	☒
Poutres apparentes	☐
Ouvertures (bow window, chien assis...)	☐
Balcon	☐
Tourelle/Pigeonnier	☐

Ornements

Toiture travaillée	☒	Frise motif	☒	Epis de faitage	☒
Ornementation bois	☐	Bas relief	☐	Linteau métallique	☐
Chevrons / pannes	☒	Vitraux	☐	Brique vernissée	☐
Finitions briques	☐	Ferronnerie	☒	Terre cuite	☐
Pierre travaillée	☐	Clôture en fer forgé	☐		☐
Céramique	☒	Clôture en meulière	☐		☐

Végétalisation

Qualitative	☐
Peu qualitative	☐
Inexistante	☒

Etat du bâti :

Restauré dans le respect de l'original	☐
Ravalement homogène	☒
Batiment en mauvais état	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails

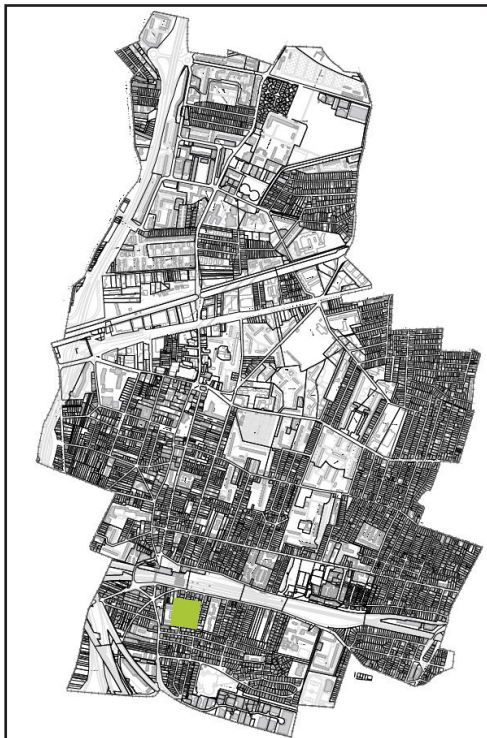
Frise motif



Adresse : 5 bis avenue de Nancy
Parcelle Cadastreale : AV 164

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☐
<i>Pierre</i>	☒
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☒
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☒
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☐
<i>Chevrons / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions pierres</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☒	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☒

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☐
<i>Ravalement homogène</i>	☒
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison héritée des premiers lotissements

Détails



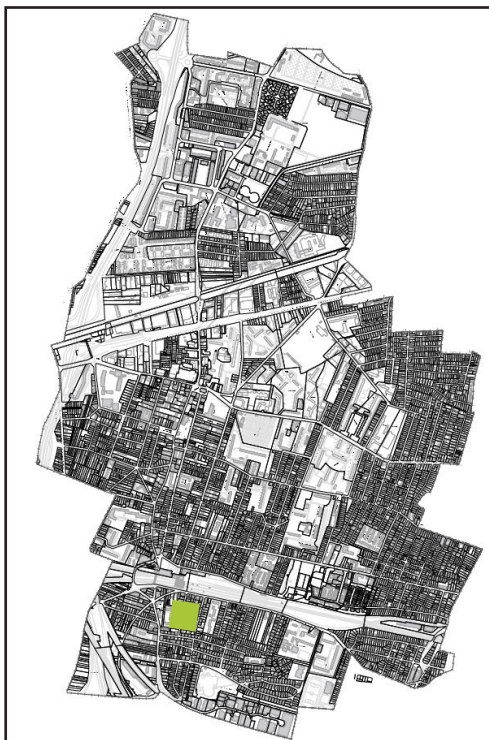
Auvent/marquise

Pierre travaillée

Adresse : 6 avenue de Nancy
Parcelle Cadastreale : AU 85

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☒
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☐
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☒		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☒
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails

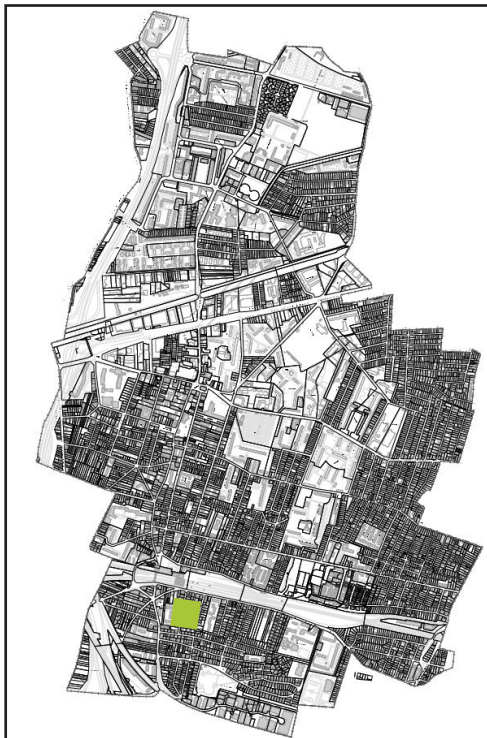


Extension briques

Adresse : 7 avenue de Nancy
Parcelle Cadastreale : AV 163

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement

☐

Retrait

☒

Mitoyen sur une limite séparative

☒

En bande

☐

Continuité des hauteurs

☒

Typologie :

Individuel

☒

Semi collectif

☐

Collectif

☐

Equipement

☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☒
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☒
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☐
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☒
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☒
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☐
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☒	<i>Clôture en fer forgé</i>	☐		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☒		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails



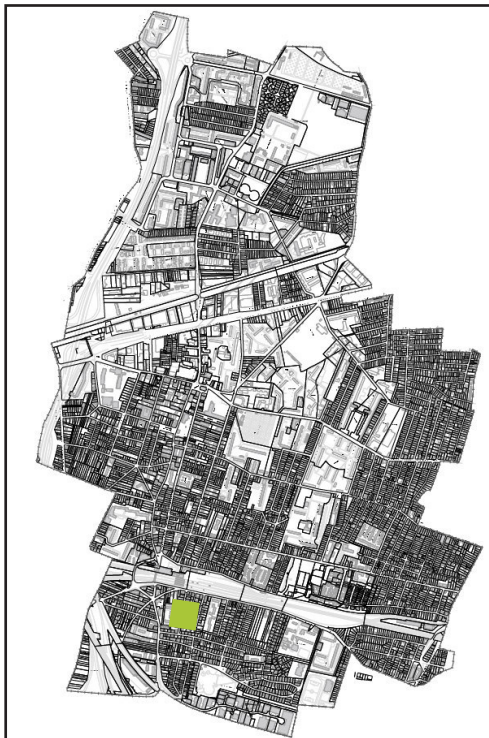
Epis de faitage

Lucarne

Adresse : 8 avenue de Nancy
Parcelle Cadastreale : AIJ 86

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☐

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☒
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Eléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrans / pannes</i>	☐	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☐
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison héritée des premiers lotissements

Détails



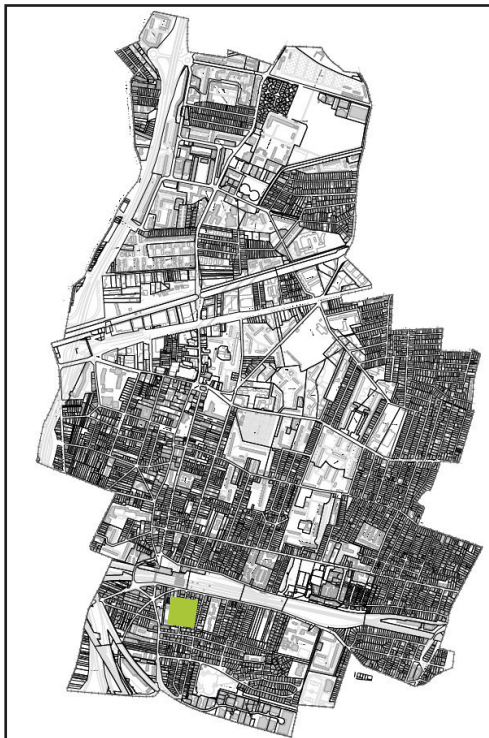
Marquise

Linteau métallique

Adresse : 9 avenue de Nancy
Parcelle Cadastreale : AV 162

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
avant XIX ^e siècle	☐	De pratique	☐	D'ensemble	☒
XIX ^e siècle	☐	De savoir-faire	☐	De rareté	☐
XX ^e siècle	☒	De repère	☐	Anecdote	☐
XXI ^e siècle	☐				

Matériaux de construction :

Brique	☒
Pierre	☒
Béton	☐
Meulière	☒
Crépis/enduit	☒
Parement/remplissage	☒

Eléments de façade :

Auvent/marquise	☐
Poutres apparentes	☐
Ouvertures (bow window, chien assis...)	☐
Balcon	☐
Tourelle/Pigeonnier	☐

Ornementations

Toiture travaillée	☒	Frise motif	☐	Epis de faitage	☐
Ornementation bois	☐	Bas relief	☐	Linteau métallique	☐
Chevrans / pannes	☒	Vitraux	☐	Brique vernissée	☒
Finitions briques	☒	Ferronnerie	☒	Terre cuite	☐
Pierre travaillée	☐	Clôture en fer forgé	☒		☐
Céramique	☒	Clôture en meulière	☒		☐

Végétalisation

Qualitative	☐
Peu qualitative	☒
Inexistante	☐

Etat du bâti :

Restauré dans le respect de l'original	☒
Ravalement homogène	☐
Batiment en mauvais état	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails



Brique vernissée

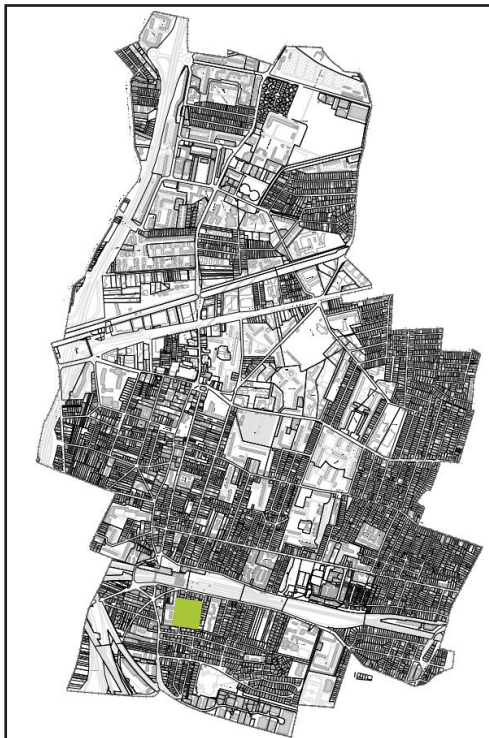
Céramique



Adresse : 10 avenue de Nancy
Parcelle Cadastreale : AIJ 88

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☐
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☐
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☐
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☐	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☒	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☒		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails

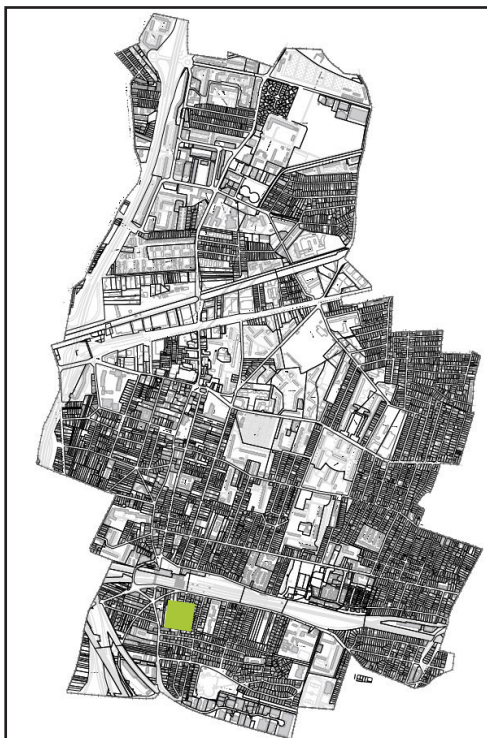


Chevrans / pannes

Adresse : 14 avenue de Nancy
Parcelle Cadastreale : AU 90

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
avant XIX ^e siècle	☐	De pratique	☐	D'ensemble	☒
XIX ^e siècle	☐	De savoir-faire	☐	De rareté	☐
XX ^e siècle	☒	De repère	☐	Anecdote	☐
XXI ^e siècle	☐				

Matériaux de construction :

Brique	☒
Pierre	☐
Béton	☐
Meulière	☒
Crépis/enduit	☐
Parement/remplissage	☒

Éléments de façade :

Auvent/marquise	☒
Poutres apparentes	☐
Ouvertures (bow window, chien assis...)	☐
Balcon	☐
Tourelle/Pigeonnier	☐

Ornements

Toiture travaillée	☐	Frise motif	☒	Epis de faitage	☐
Ornementation bois	☐	Bas relief	☐	Linteau métallique	☒
Chevrans / pannes	☒	Vitraux	☐	Brique vernissée	☐
Finitions briques	☒	Ferronnerie	☒	Terre cuite	☐
Pierre travaillée	☒	Clôture en fer forgé	☒		☐
Céramique	☒	Clôture en meulière	☐		☐

Végétalisation

Qualitative	☐
Peu qualitative	☒
Inexistante	☐

Etat du bâti :

Restauré dans le respect de l'original	☒
Ravalement homogène	☐
Batiment en mauvais état	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails



Linteau métallique

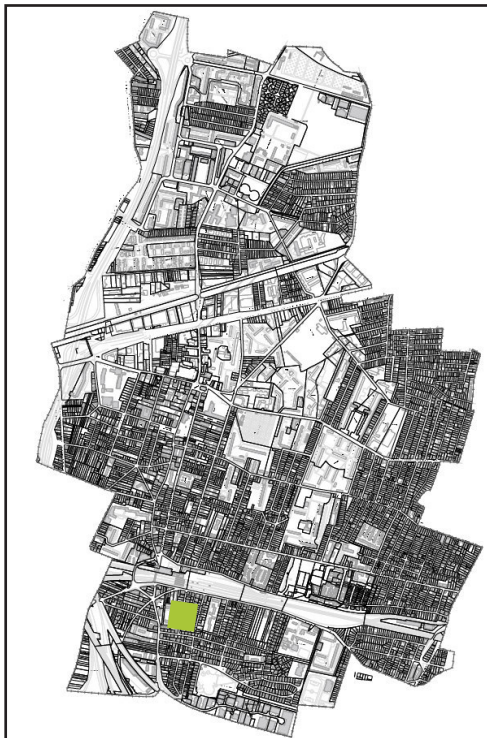
Motif céramique



Adresse : 14 bis avenue de Nancy
Parcelle Cadastreale : AU 90

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☐
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☒	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails

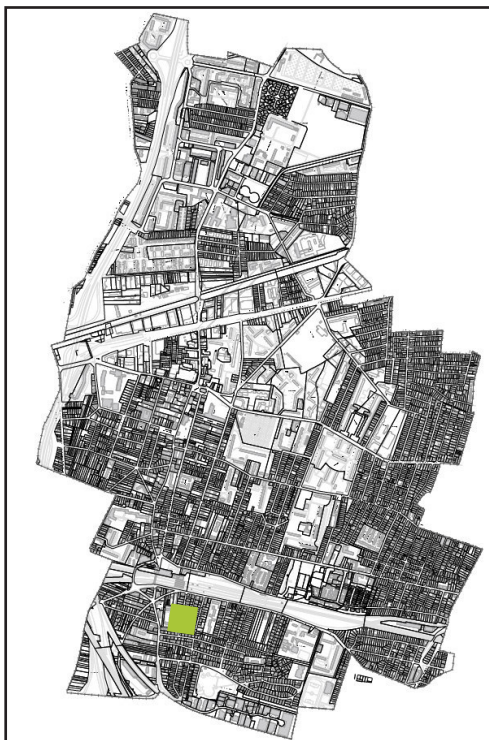


Chevrans / pannes

Adresse : 16 avenue de Nancy
Parcelle Cadastreale : AU 91

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement

☐

Retrait

☒

Mitoyen sur une limite séparative

☒

En bande

☐

Continuité des hauteurs

☒

Typologie :

Individuel

☒

Semi collectif

☐

Collectif

☐

Equipement

☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☒	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☒		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails

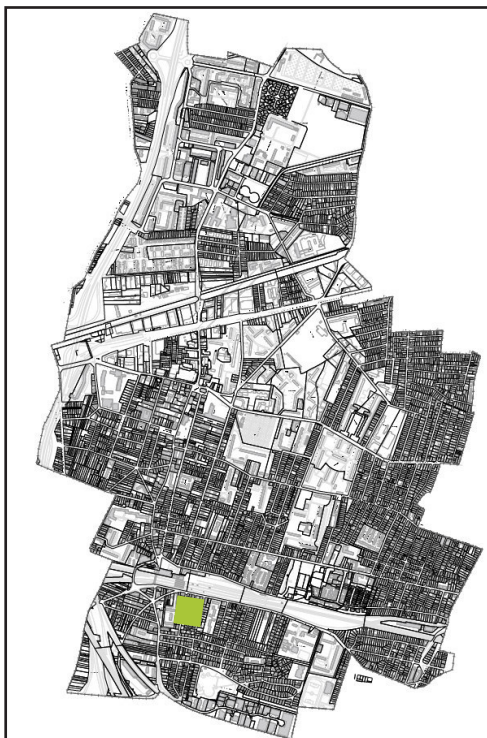


Frise motif

Adresse : 19 avenue de Nancy
Parcelle Cadastreale : AV 156

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☒
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☐
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>		<i>Clôture en meulière</i>	☒		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison héritée des premiers lotissements

Détails



Epis de faitage

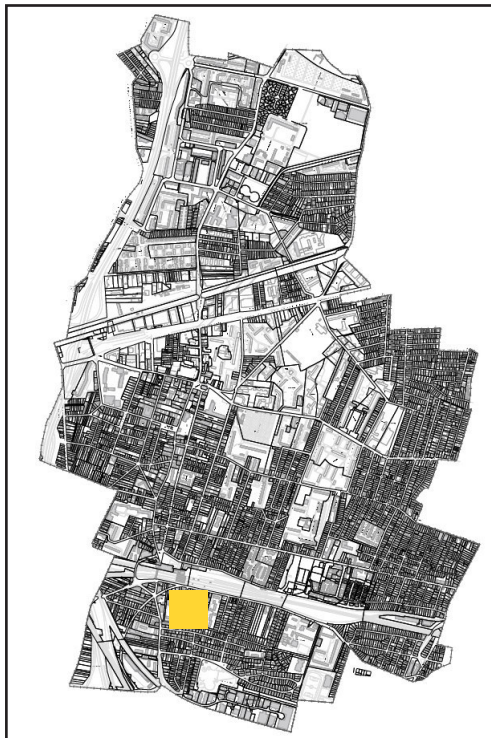
Fronton

Chevrans / pannes

Adresse : 3 allée des Hêtres
Parcelle Cadastreale : AV 139

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☒
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☐
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☒		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

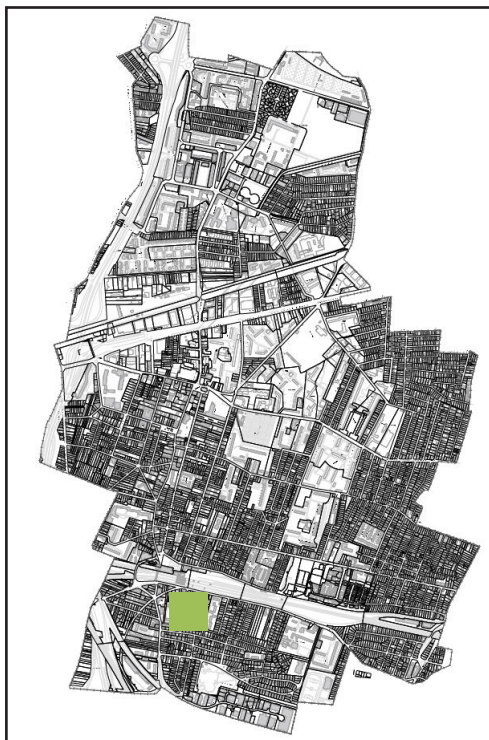
Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Adresse : 12 allée des Hêtres
Parcelle Cadastreale : AV 146

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrons / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☒		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails



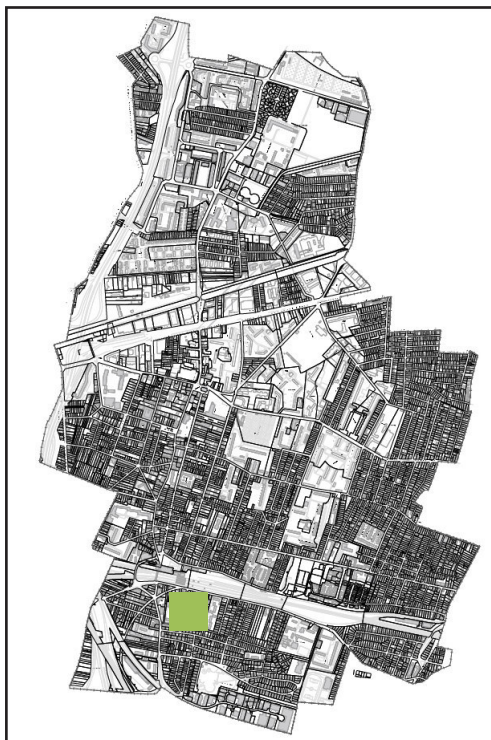
Frise motif

Linteau métallique

Adresse : 4 rue de Peupliers
Parcelle Cadastreale : AV 146

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : petite MAISON ouvrière



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☒
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☐
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☐	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☒		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

État du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

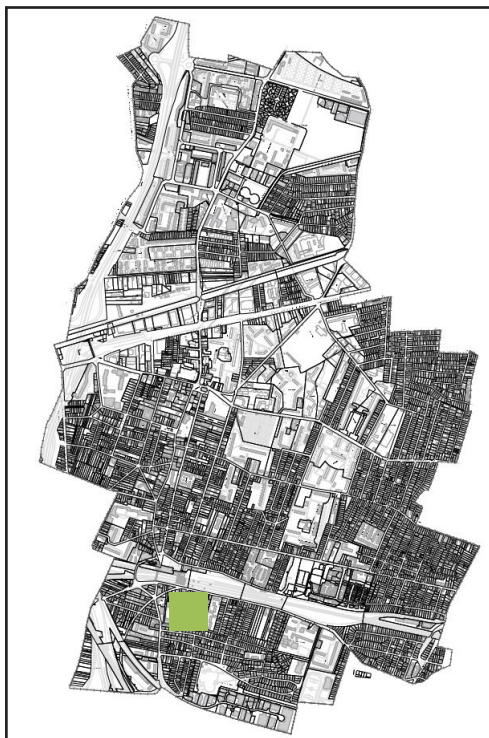
Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Adresse : 5 rue de Peupliers
Parcelle Cadastrale : AV 111

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☐

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
avant XIX ^e siècle	☐	De pratique	☐	D'ensemble	☒
XIX ^e siècle	☐	De savoir-faire	☐	De rareté	☐
XX ^e siècle	☒	De repère	☐	Anecdote	☐
XXI ^e siècle	☐				

Matériaux de construction :

Brique	☒
Pierre	☐
Béton	☐
Meulière	☒
Crépis/enduit	☒
Parement/remplissage	☒

Éléments de façade :

Auvent/marquise	☒
Poutres apparentes	☐
Ouvertures (bow window, chien assis...)	☐
Balcon	☐
Tourelle/Pigeonnier	☐

Ornementations

Toiture travaillée	☒	Frise motif	☒	Epis de faitage	☐
Ornementation bois	☐	Bas relief	☐	Linteau métallique	☒
Chevrans / pannes	☒	Vitraux	☐	Brique vernissée	☒
Finitions briques	☒	Ferronnerie	☒	Terre cuite	☐
Pierre travaillée	☐	Clôture en fer forgé	☒		☐
Céramique	☐	Clôture en meulière	☒		☐

Végétalisation

Qualitative	☐
Peu qualitative	☒
Inexistante	☐

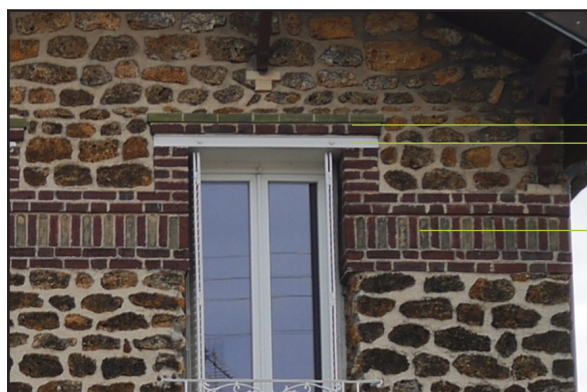
Etat du bâti :

Restauré dans le respect de l'original	☒
Ravalement homogène	☐
Batiment en mauvais état	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails



Brique vernissée

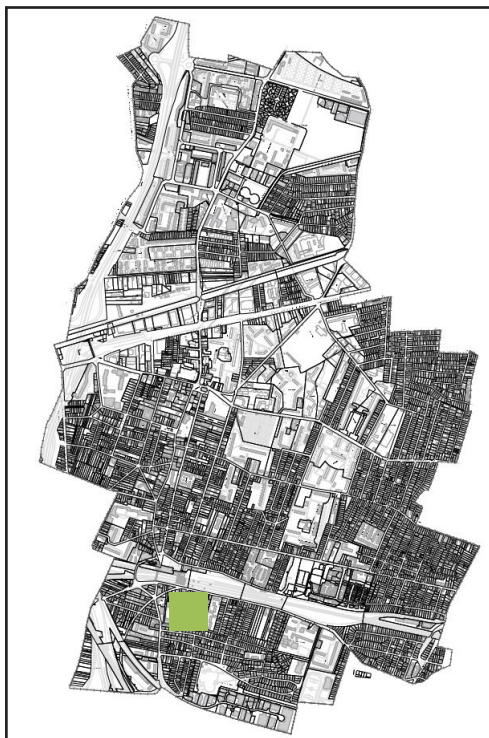
Linteau métallique

Frise motif

Adresse : 6 rue de Peupliers
Parcelle Cadastreale : AV 116

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement

☐

Retrait

☒

Mitoyen sur une limite séparative

☒

En bande

☐

Continuité des hauteurs

☒

Typologie :

Individuel

☒

Semi collectif

☐

Collectif

☐

Equipement

☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☒		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☒
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails



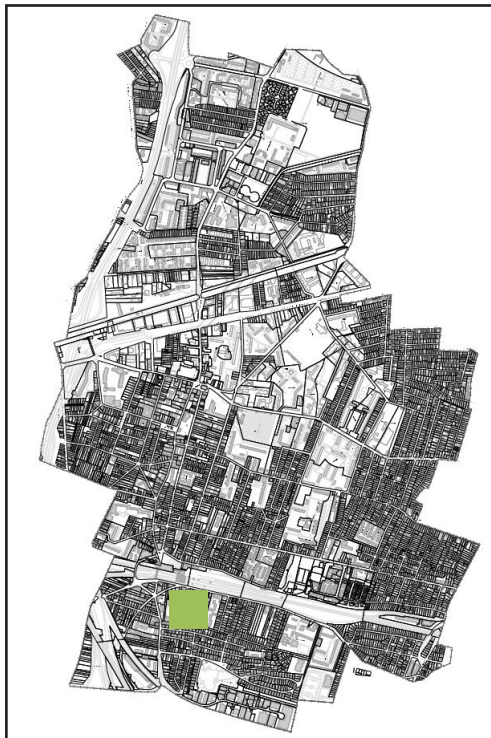
Chevrans / pannes

Frise motif

Adresse : 8 rue de Peupliers
Parcelle Cadastreale : AV 117

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement



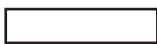
Retrait



Mitoyen sur une limite séparative



En bande



Continuité des hauteurs



Typologie :

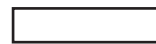
Individuel



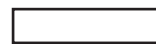
Semi collectif



Collectif



Equipement



Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrons / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☐		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☒
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails



Frise motif

Linteau métallique

Adresse : 15 rue de Peupliers
Parcelle Cadastrale : AV 107

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON bourgeoise



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☐		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

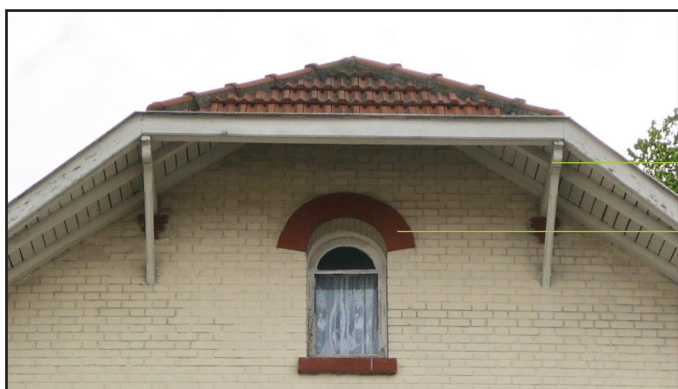
Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison héritée des premiers lotissements

Détails



Chevrans / pannes

Frise motif

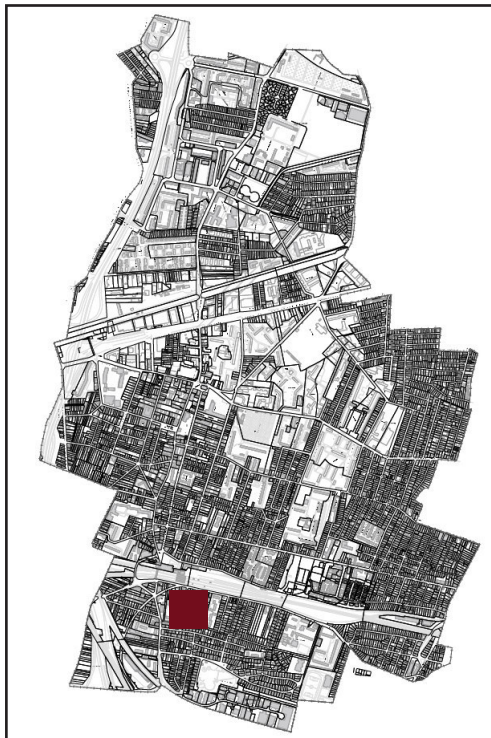
Adresse 24 rue des Peupliers
Parcelle Cadastreale : AV 125

Année de construction :

Maitre d'oeuvre :

Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON JUELLE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement

☐

Retrait

☒

Mitoyen sur une limite séparative

☒

En bande

☐

Continuité des hauteurs

☒

Typologie :

Individuel

☒

Semi collectif

☐

Collectif

☐

Equipement

☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
avant XIX ^e siècle	☐	De pratique	☐	D'ensemble	☒
XIX ^e siècle	☐	De savoir-faire	☐	De rareté	☐
XX ^e siècle	☒	De repère	☐	Anecdote	☐
XXI ^e siècle	☐				

Matériaux de construction :

Brique	☒
Pierre	☐
Béton	☐
Meulière	☒
Crépis/enduit	☐
Parement/remplissage	☒

Éléments de façade :

Auvent/marquise	☒
Poutres apparentes	☐
Ouvertures (bow window, chien assis...)	☐
Balcon	☐
Tourelle/Pigeonnier	☐

Ornementations

Toiture travaillée	☒	Frise motif	☐	Epis de faitage	☐
Ornementation bois	☐	Bas relief	☐	Linteau métallique	☒
Chevrans / pannes	☒	Vitraux	☐	Brique vernissée	☐
Finitions briques	☒	Ferronnerie	☒	Terre cuite	☐
Pierre travaillée	☐	Clôture en fer forgé	☒		☐
Céramique	☐	Clôture en meulière	☐		☐

Végétalisation

Qualitative	☐
Peu qualitative	☒
Inexistante	☐

Etat du bati :

Restauré dans le respect de l'original	☒
Ravalement homogène	☐
Batiment en mauvais état	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails



Frise motif

Linteau métallique

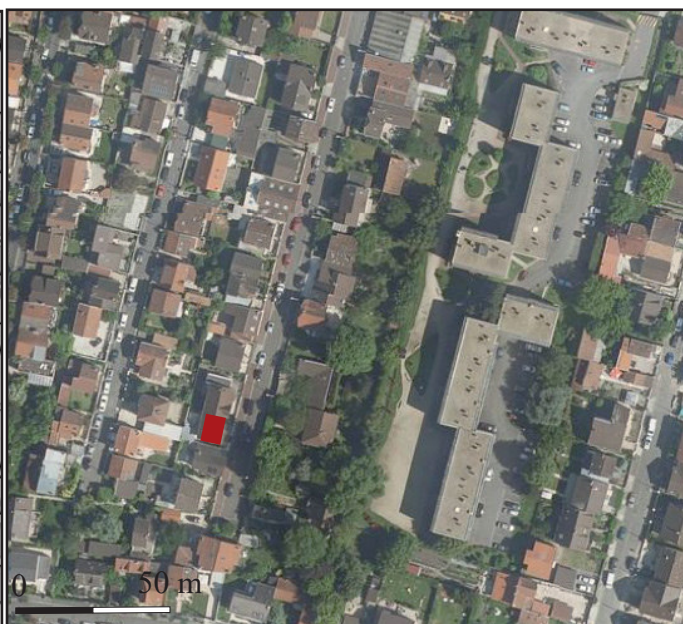
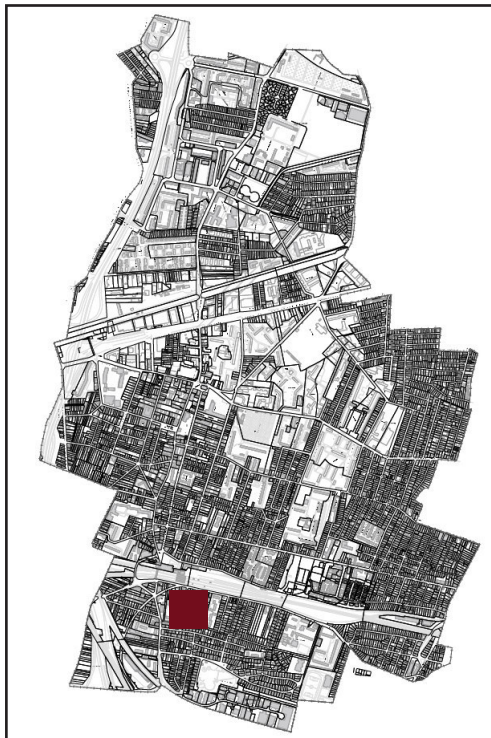
Adresse 26 rue des Peupliers
Parcelle Cadastreale : AV 126

Année de construction :

Maitre d'oeuvre :

Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON JUELLE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement

☐

Retrait

☒

Mitoyen sur une limite séparative

☒

En bande

☐

Continuité des hauteurs

☒

Typologie :

Individuel

☒

Semi collectif

☐

Collectif

☐

Equipement

☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
avant XIX ^e siècle	☐	De pratique	☐	D'ensemble	☒
XIX ^e siècle	☐	De savoir-faire	☐	De rareté	☐
XX ^e siècle	☒	De repère	☐	Anecdote	☐
XXI ^e siècle	☐				

Matériaux de construction :

Brique	☒
Pierre	☐
Béton	☐
Meulière	☒
Crépis/enduit	☐
Parement/remplissage	☒

Éléments de façade :

Auvent/marquise	☒
Poutres apparentes	☐
Ouvertures (bow window, chien assis...)	☐
Balcon	☐
Tourelle/Pigeonnier	☐

Ornementations

Toiture travaillée	☒	Frise motif	☐	Epis de faitage	☐
Ornementation bois	☐	Bas relief	☐	Linteau métallique	☒
Chevrans / pannes	☒	Vitraux	☐	Brique vernissée	☐
Finitions briques	☒	Ferronnerie	☒	Terre cuite	☐
Pierre travaillée	☐	Clôture en fer forgé	☒		☐
Céramique	☐	Clôture en meulière	☐		☐

Végétalisation

Qualitative	☐
Peu qualitative	☒
Inexistante	☐

Etat du bati :

Restauré dans le respect de l'original	☒
Ravalement homogène	☐
Batiment en mauvais état	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails



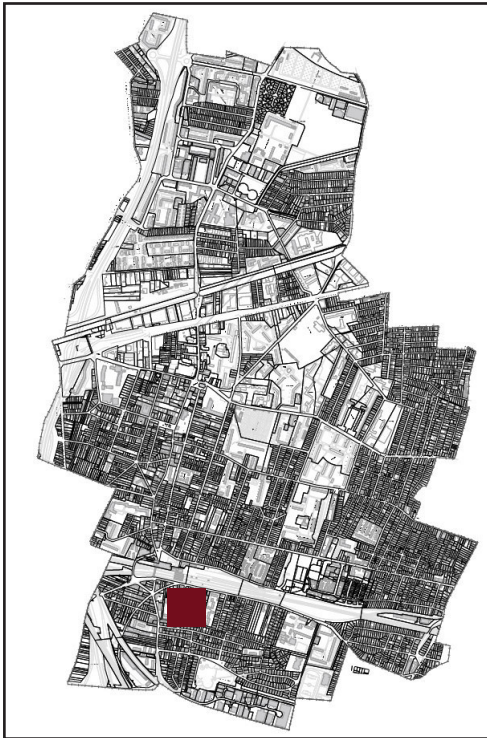
Lucarne

Frise motif

Adresse 31 rue des Peupliers
Parcelle Cadastre : AV 145

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON JUELLE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☐
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☒
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☐
<i>Ravalement homogène</i>	☒
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

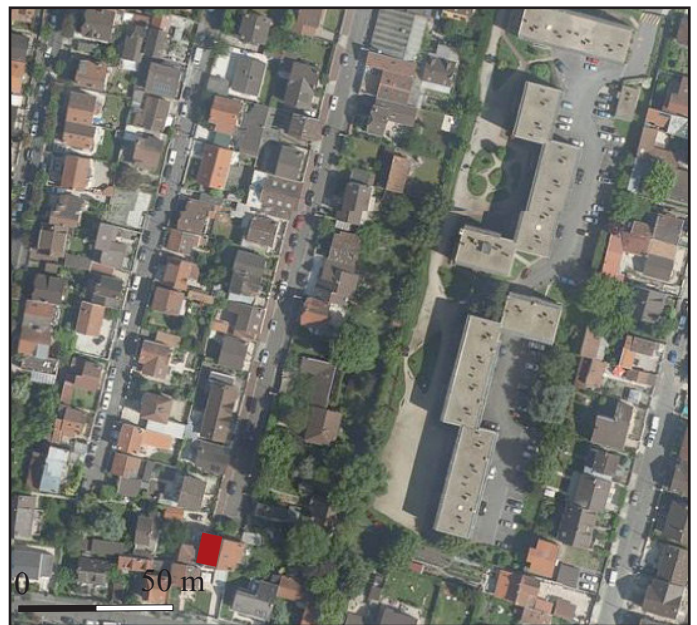
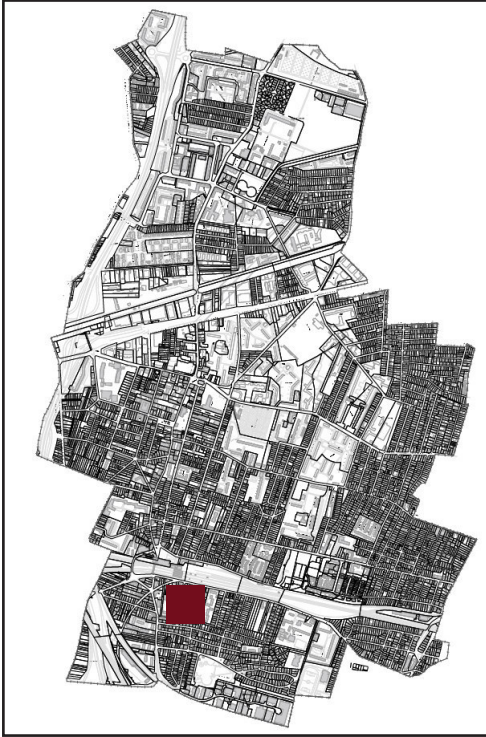
Maison héritée des premiers lotissements

Détails

Adresse 32 rue des Peupliers
Parcelle Cadastre : AV 144

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TPOLOGIE : MAISON JUELLE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdotique</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☐
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☒
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Éléments de façade :

<i>Auvent / marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle / Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bati :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☐
<i>Ravalement homogène</i>	☒
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison héritée des premiers lotissements

Détails

Adresse : 3 allée de l'Orne
Parcelle Cadastrale : AX 63

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipped	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☒
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrons / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☐		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☒
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails



Frise motif

Linteau métallique

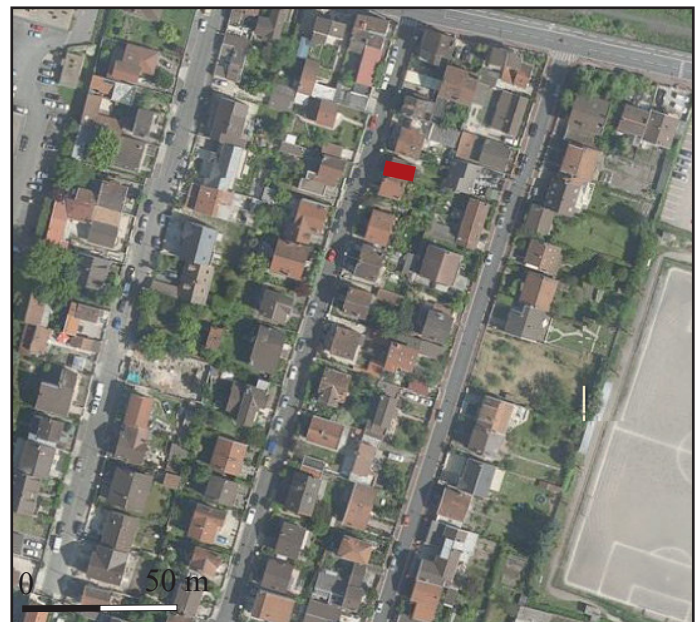
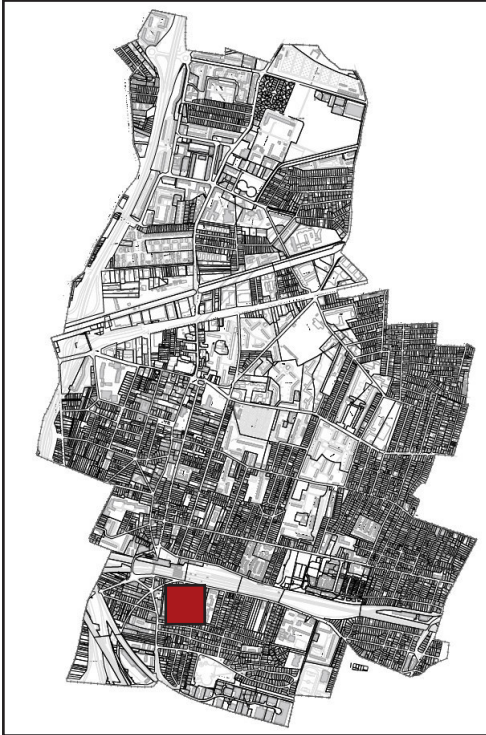
Adresse 7 allée de l'Orme
Parcelle Cadastreale : AX 62

Année de construction :

Maitre d'oeuvre :

Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON JUMELLE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☐
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☒
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☐
<i>Ravalement homogène</i>	☒
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison héritée des premiers lotissements

Détails

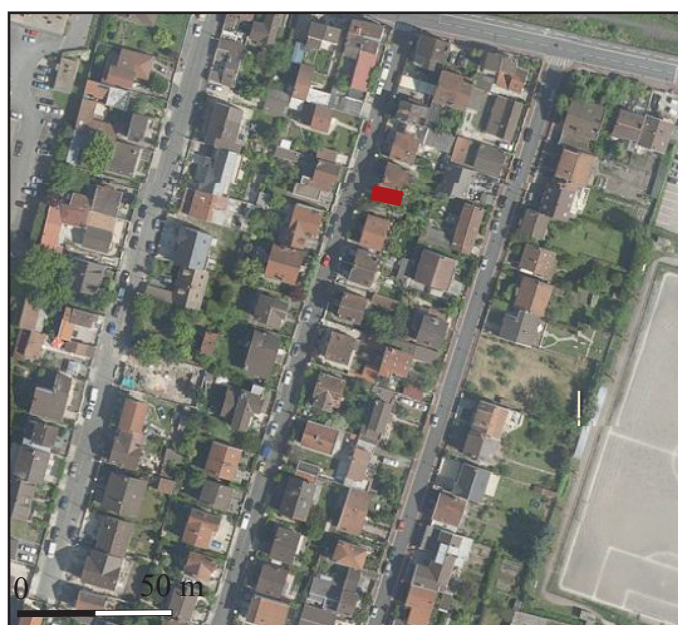
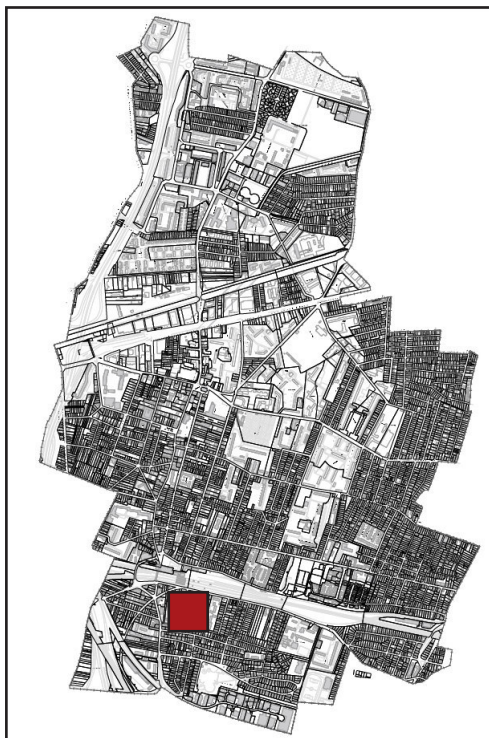
Adresse 9 allée de l'Orme
Parcelle Cadastre : AX 61

Année de construction :

Maitre d'oeuvre :

Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON JUMELLE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement

☐

Retrait

☒

Mitoyen sur une limite séparative

☒

En bande

☐

Continuité des hauteurs

☒

Typologie :

Individuel

☒

Semi collectif

☐

Collectif

☐

Equipement

☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☐
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☒
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☐
<i>Ravalement homogène</i>	☒
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

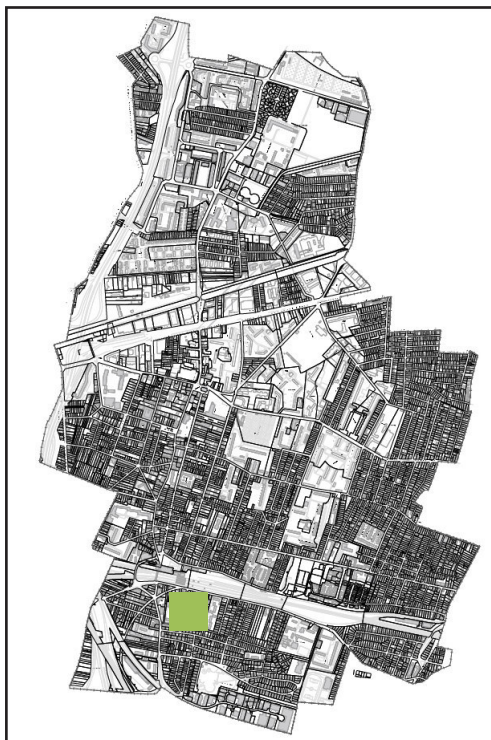
Maison héritée des premiers lotissements

Détails

Adresse : 10 allée de l'Orne
Parcelle Cadastreale : AV 59

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrons / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en brique</i>	☒		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☒
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☐

État du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails



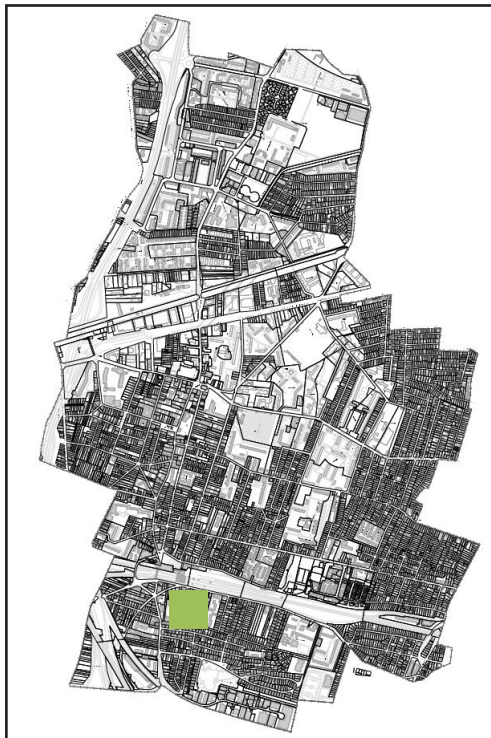
Marquise

Finitions briques
Linteau métallique

Adresse : 12 allée de l'Orne
Parcelle Cadastreale : AV 25

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrons / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en brique</i>	☒		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☒
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☐

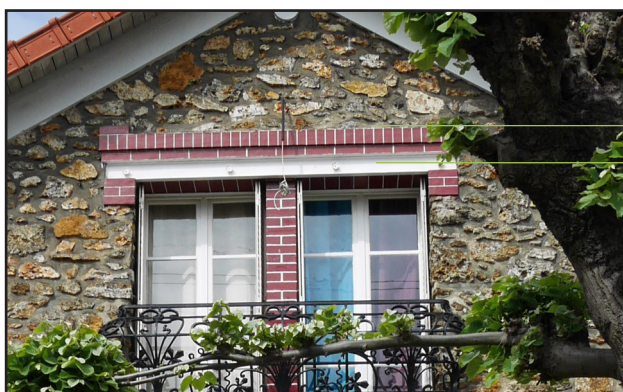
État du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails



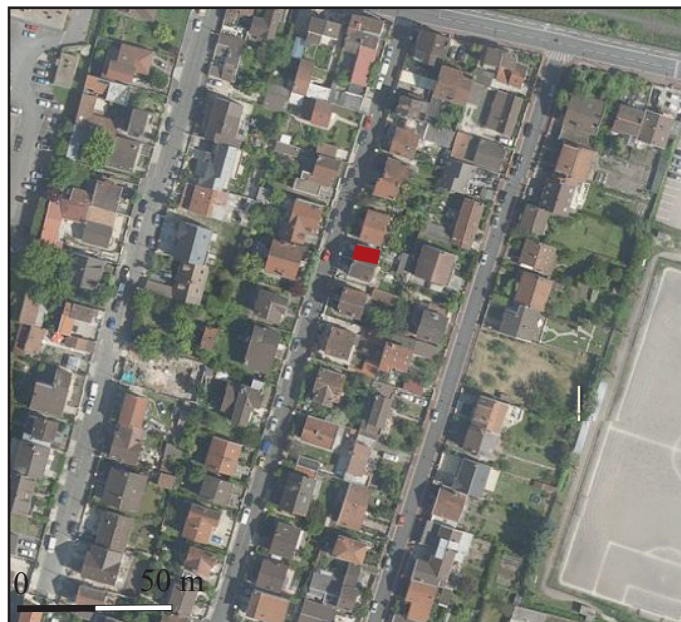
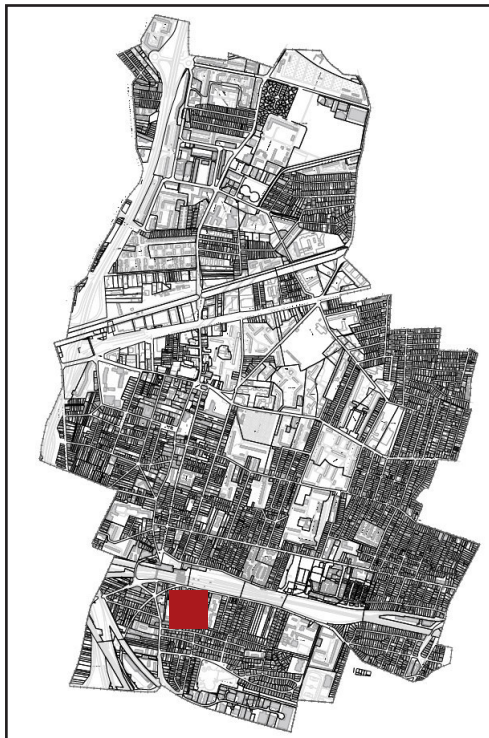
Frise motif

Linteau métallique

Adresse 13 allée de l'Orme
Parcelle Cadastreale : AX 59

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON JUMELLE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☒
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☒
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☐

État du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☐
<i>Ravalement homogène</i>	☒
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

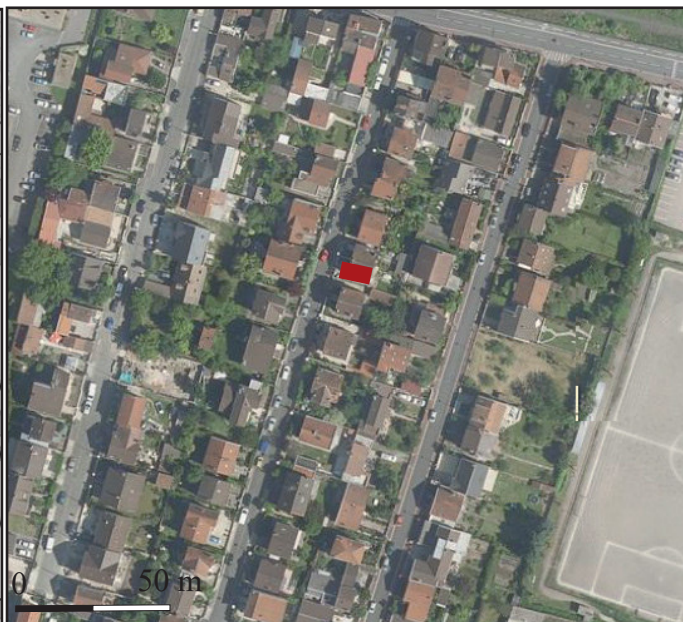
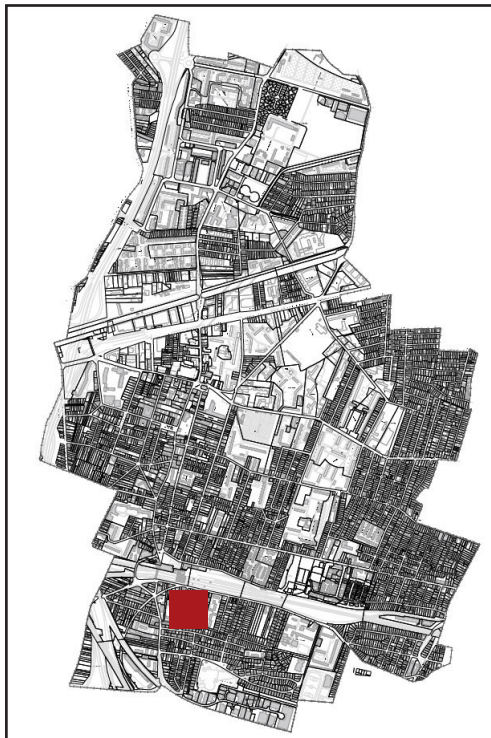
Motifs de préservation

Maison héritée des premiers lotissements

Adresse 15 allée de l'Orme
Parcelle Cadastreale : AX 58

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON JUMELLE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☒
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Éléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☒
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☐

État du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☐
<i>Ravalement homogène</i>	☒
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

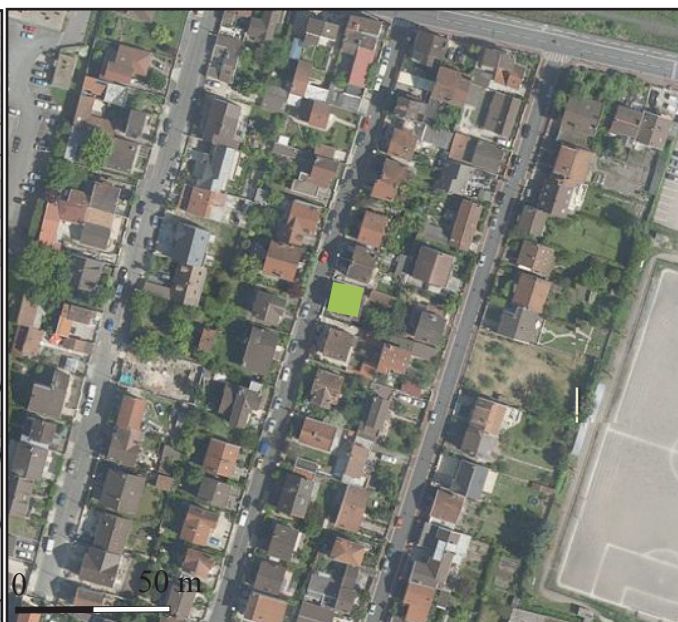
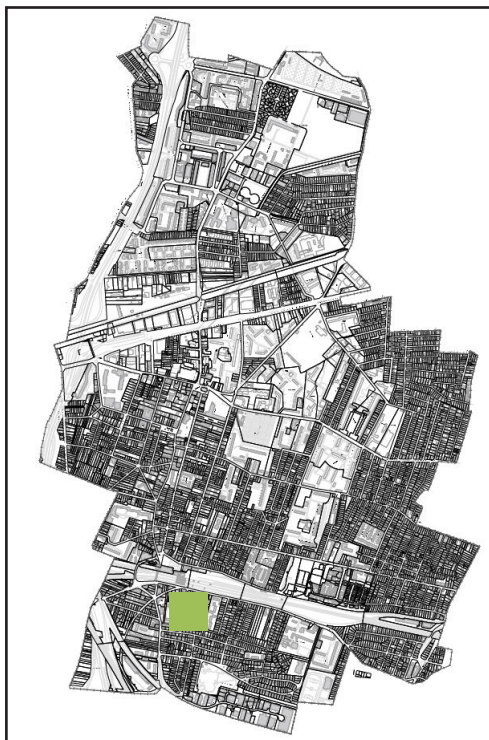
Motifs de préservation

Maison héritée des premiers lotissements

Adresse 17 allée de l'Orme
Parcelle Cadastre : AX 57

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TPOLOGIE : MAISON JUELLE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☒
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☒

Eléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☐	<i>Frise motif</i>	☒	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bati :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails

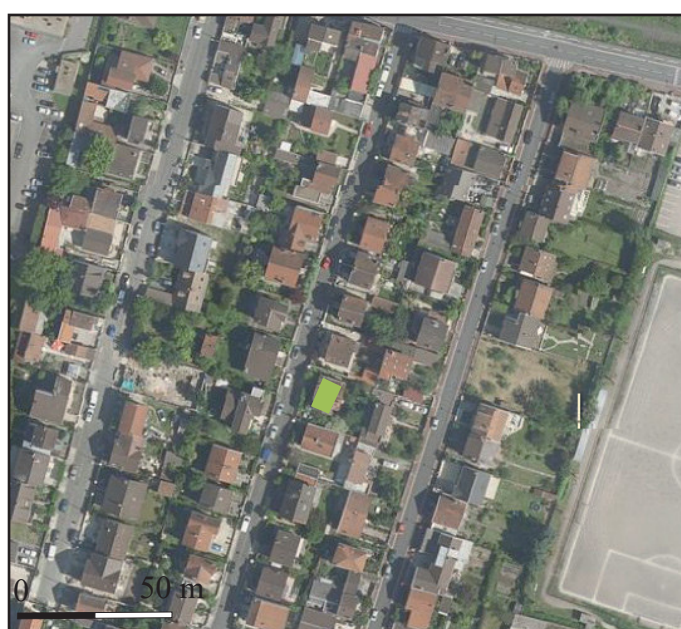
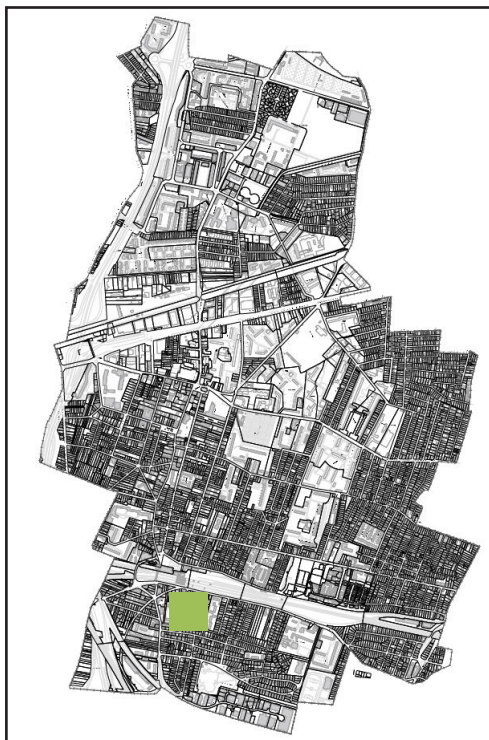


Marquise

Adresse 21 allée de l'Orme
Parcelle Cadastreale : AX 55

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON JUELLE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☐
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☐
<i>Pierre</i>	☐
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Eléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☐
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☒
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☒
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☐		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☒		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☒
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails

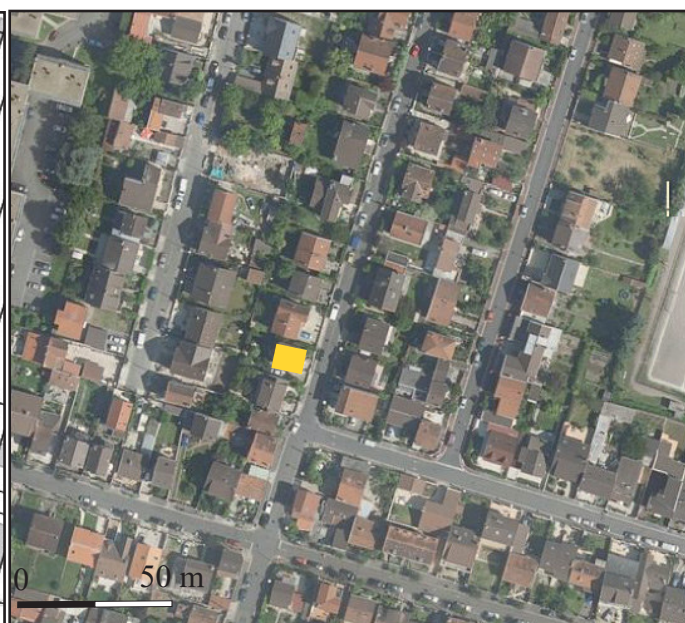
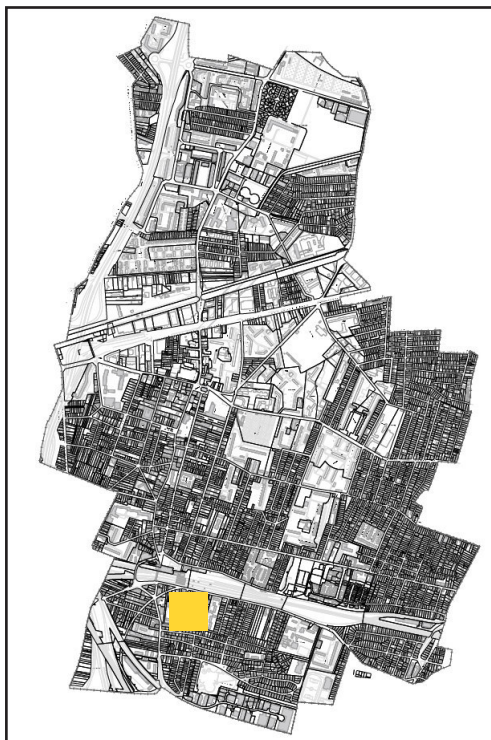
Adresse 24 allée de l'Orme
Parcelle Cadastreale : AV 52

Année de construction :

Maitre d'oeuvre :

Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON JUELLE



Principes d'insertion urbaine :

Alignement

☐

Retrait

☒

Mitoyen sur une limite séparative

☐

En bande

☐

Continuité des hauteurs

☒

Typologie :

Individuel

☒

Semi collectif

☐

Collectif

☐

Equipement

☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☐
<i>Pierre</i>	☒
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Eléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☐
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☒
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornements

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☐
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☐	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☒	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☒
<i>Inexistante</i>	☐

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

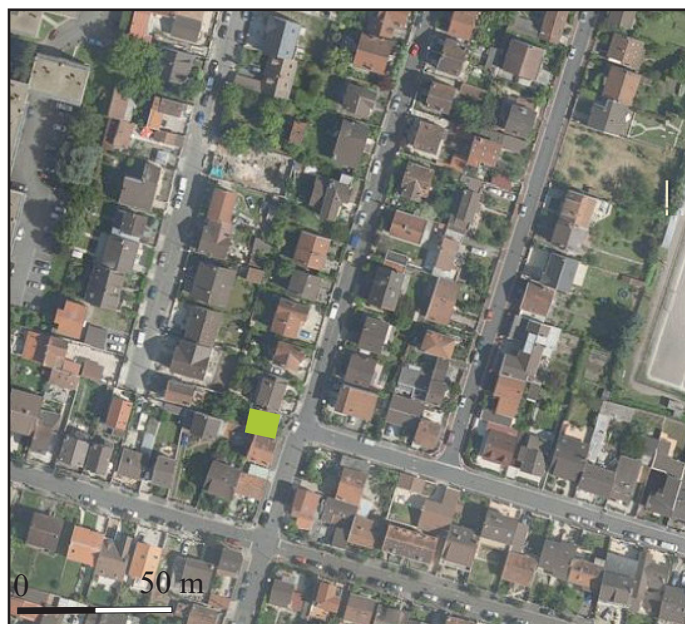
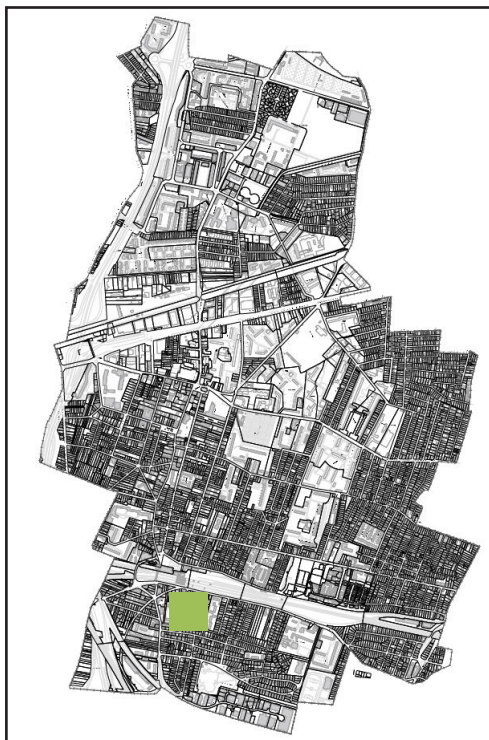
Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails

Adresse : 26 allée de l'Orne
Parcelle Cadastreale : AV 50

Année de construction :
Maitre d'oeuvre :
Maitre d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☐

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipement	☐

Sélection pour sa valeur :

HISTORIQUE	☒	CULTUREL	☐	ARCHITECTURAL	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☐
<i>Pierre</i>	☒
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☒
<i>Crépis/enduit</i>	☐
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Eléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☒
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐	<i>Linteau métallique</i>	☐
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐	<i>Brique vernissée</i>	☐
<i>Finitions briques</i>	☐	<i>Ferronnerie</i>	☒	<i>Terre cuite</i>	☐
<i>Pierre travaillée</i>	☒	<i>Clôture en fer forgé</i>	☒		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☒

Etat du bâti :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☒
<i>Ravalement homogène</i>	☐
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

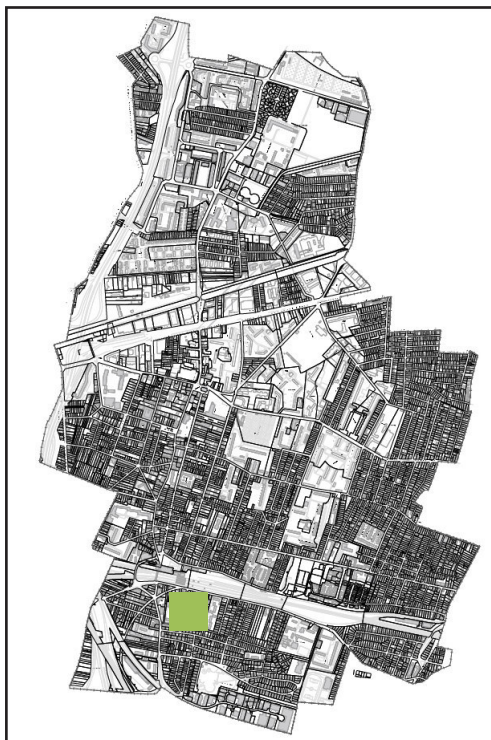
Maison en meulière héritée des premiers lotissements

Détails

Adresse : 28 allée de l'Orne
Parcelle Cadastrale : AV 169

Année de construction :
Maître d'oeuvre :
Maître d'ouvrage :

TYPOLOGIE : MAISON



Principes d'insertion urbaine :

Alignement	☐
Retrait	☒
Mitoyen sur une limite séparative	☒
En bande	☐
Continuité des hauteurs	☒

Typologie :

Individuel	☒
Semi collectif	☐
Collectif	☐
Equipped	☐

Sélection pour sa valeur :

<i>HISTORIQUE</i>	☒	<i>CULTUREL</i>	☐	<i>ARCHITECTURAL</i>	☒
<i>avant XIX^e siècle</i>	☐	<i>De pratique</i>	☐	<i>D'ensemble</i>	☒
<i>XIX^e siècle</i>	☐	<i>De savoir-faire</i>	☐	<i>De rareté</i>	☐
<i>XX^e siècle</i>	☒	<i>De repère</i>	☐	<i>Anecdote</i>	☐
<i>XXI^e siècle</i>	☐				

Matériaux de construction :

<i>Brique</i>	☐
<i>Pierre</i>	☒
<i>Béton</i>	☐
<i>Meulière</i>	☐
<i>Crépis/enduit</i>	☒
<i>Parement/remplissage</i>	☐

Eléments de façade :

<i>Auvent/marquise</i>	☐
<i>Poutres apparentes</i>	☐
<i>Ouvertures (bow window, chien assis...)</i>	☐
<i>Balcon</i>	☐
<i>Tourelle/Pigeonnier</i>	☐

Ornementations

<i>Toiture travaillée</i>	☒	<i>Frise motif</i>	☐	<i>Epis de faitage</i>	☐
<i>Ornementation bois</i>	☐	<i>Bas relief</i>	☐		☐
<i>Chevrans / pannes</i>	☒	<i>Vitraux</i>	☐		☐
<i>Finitions briques</i>	☒	<i>Ferronnerie</i>	☒		☐
<i>Pierre travaillée</i>	☐	<i>Clôture en fer forgé</i>	☐		☐
<i>Céramique</i>	☐	<i>Clôture en meulière</i>	☐		☐

Végétalisation

<i>Qualitative</i>	☐
<i>Peu qualitative</i>	☐
<i>Inexistante</i>	☒

Etat du bati :

<i>Restauré dans le respect de l'original</i>	☐
<i>Ravalement homogène</i>	☒
<i>Batiment en mauvais état</i>	☐

Motifs de préservation

Maison héritée des premiers lotissements

Détails

Cahier de recommandations architecturales

SOMMAIRE

I. CONTEXTE ET RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES P.02

II. TYPOLOGIES - les grandes demeures - les maisons - les immeubles - les équipements P.04

III. TOITURES - matériaux - souche de cheminée - éclairage des combles P.16

IV. FAÇADES - matériaux - modénatures* - ferronneries - couleurs - menuiseries P.20

V. CLÔTURES ET PORTAILS P.32

VI. EXTENSIONS ET CONSTRUCTIONS NEUVES P.34

VII. ANNEXES - étude de cas P.36

VIII. LEXIQUE P.38

NOTA :



LES PHOTOS MARQUÉES D'UN BANDEAU ROUGE SONT
DES EXEMPLES À NE PAS SUIVRE



LES MOTS SUIVIS D'UNE ÉTOILE SONT PRÉSENTS DANS LE
LEXIQUE EN FIN D'OUVRAGE

I. CONTEXTE ET RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

La ville de Bondy connaît plusieurs vagues d'urbanisation successives. Commune rurale, puis ville de villégiature, son développement urbain prend un essor considérable à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle accéléré par la présence de la voie ferrée et du canal de l'Ourcq.

Cette période est marquée par la construction d'un pavillonnaire dense constitué de maisons affichant toutes les classes sociales de la plus bourgeoise à la plus modeste. Ces constructions se caractérisent par l'utilisation intensive de la pierre meulière et de la brique (en ornementation et en parement), ainsi que de la céramique.

La deuxième moitié du XX^e siècle est marquée par une deuxième vague de logements et par une vague importante de grands ensembles en rupture avec le tissu ancien.

Ce cahier de recommandations architecturales concerne le bâti historique de la ville de la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle et a pour vocation de faire évoluer au mieux cet héritage architectural et urbain.

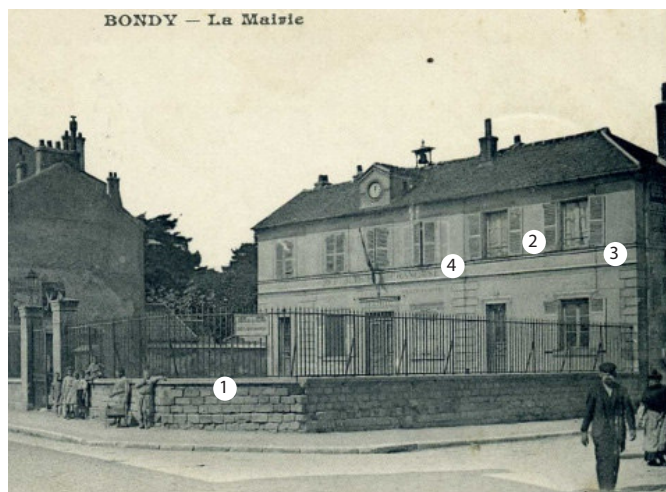
Ce bâti et les enjeux de conservation se concentrent au sud du canal de l'Ourcq dans les quartiers le Mainguy / le Moulin à vent, le Saule Blanc et la Mare à la Veuve / La remise à Jorelle. Il s'agit en majorité des typologies de maisons plus ou moins bourgeoises, de quelques immeubles historiques et des premiers équipements de la ville dont la restauration est encadrée au fil de ces pages.



L'évolution du bâti au cours des siècles a plutôt contribué à enrichir le patrimoine, il doit en être de même pour la période contemporaine. Il est pour cela primordial de se conformer à certaines règles, édictées dans les parties qui suivent.

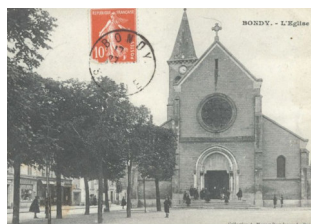
Il apparaît que les changements intervenus sur le bâti dans la deuxième partie du XX^e siècle ont été plus brutaux et moins harmonieux qu'au fil des siècles précédents et cela pour plusieurs raisons : la multiplicité des matériaux, la perte des savoir-faire et une méconnaissance de l'histoire des lieux et de son architecture.

Les images ci-dessous, montrant l'évolution du bâtiment de la première Mairie, illustrent le propos et permettent de se rendre compte de la banalisation de l'architecture quand les différentes restaurations nient petit-à-petit ce qui fait l'identité même du bâtiment. Les ajouts contemporains doivent quant à eux vivre avec leur temps en évitant le pastiche, les deux époques devant mutuellement se mettre en valeur.



La première mairie début du XX^e (source : Bondy son chêne et ses racines) et 2016 aujourd'hui Maison pour l'emploi des jeunes (actuelle rue Jules Guesde). Il est difficile de reconnaître le bâtiment qui a très fortement été dénaturé au fil du temps jusqu'à se banaliser et perdre son essence : perte d'une limite structurante (1) - perte de l'ensemble des décors qui ont été supprimés ou masqués par un enduit récent uniforme et trop couvrant non adapté (notamment bandeaux* filants (2), chaîne d'angle* (3) et bossage* (4). Les contrevents* ont aussi été déposés et les ouvertures du RdC restructurées. L'ajout d'un escalier extérieur en maçonnerie contribue aussi à alourdir la composition, il aurait été souhaitable de créer un élément contemporain en structure légère afin de conserver la lecture de la façade historique.

L'utilisation de ce cahier doit permettre d'éviter de commettre les erreurs commises sur ce bâtiment.



Église Saint-Pierre au début du XX^e (source : A. Départementales) et en 2016. L'église a perdu en visibilité, l'espace urbain doit lui aussi prendre en compte la mise en valeur du bâti.



Ancienne pharmacie Hourdy au début du XX^e siècle (source : Bondy son chêne et ses racines) et en 2016 (actuelle rue Paul Vaillant-Couturier). Cette demeure dans laquelle s'installe l'une des premières pharmacies conserve encore aujourd'hui l'arcade en briques rouges qui accueillait sa devanture. Les modifications faites ont pris le parti judicieux de compléter la maçonnerie tout en conservant les traces du commerce passé.



RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Avant d'entreprendre toute intervention, il est important de :

- repérer la typologie du bâtiment concerné
- établir un diagnostic précis de l'état du bâti
- repérer les parties les plus authentiques et celles qui ont été ajoutées et qui dénaturent l'ensemble
- voir des bâtiments similaires, de la même époque, en état d'origine qui pourront servir de modèle
- analyser les besoins, établir un programme d'utilisation adapté au bâtiment à restaurer
- consulter un professionnel ou un organisme de conseil (Architecte, CAUE, Associations, Fondation du Patrimoine...)

II. TYPOLOGIES

Typologie n.f. : étude des traits caractéristiques dans un ensemble donné, en vue d'y déterminer des types, des systèmes.
Typologie parcellaire ou architecturale.

Le respect de ces typologies architecturales a pour objectif de préserver, en cas de transformations ou d'ajouts aux bâtiments existants, l'intégrité du type architectural du bâtiment sur lequel on intervient. La typologie de chaque bâtiment doit donc être conservée, elle est le chef d'orchestre qui permet l'harmonie de chaque construction et à plus grande échelle celle de tout un espace bâti.

Le Bondy historique possède 6 grandes typologies :

- > LES GRANDES DEMEURES
- > LES MAISONS
- > LES MAISONS JUMELLES
- > LES MAISONS EN BANDE
- > LES IMMEUBLES
- > LES ÉQUIPEMENTS

LES GRANDES DEMEURES BOURGEOISES De la fin du XIX^e siècle aux années d'entre deux guerres

Ces imposantes demeures empruntent leur écriture architecturale à des styles très en vogue dans cette période qui dure une cinquantaine d'années, notamment l'Éclectisme, le Régionalisme, le Pittoresque et l'Art Déco (voir encadré en pages suivantes).

Implantation

Les bâtiments s'implantent en grande majorité en retrait de la rue : un jardin avec clôture la sépare de la rue. Les clôtures anciennes sont en fer forgé sur murs bahuts en meulière et possèdent de beaux portails ouvragés.

Certains bâtiments peuvent cependant s'implanter en alignement sur rue comme sur l'exemple en haut de la page.

Volumétrie et toiture

Ces demeures sont à RdC surélevé avec 1 étage + combles et possèdent plusieurs travées sur chaque façade. Leur volumétrie et leur toiture divergent en fonction des styles architecturaux : volumes simples mais imposant avec toit à la Mansart*, toit à 4 pentes simples, de type régionaliste (avec aisseliers* et arba-



Ancienne pharmacie Dréano au début du XX^e siècle et en 1959 (source : Bondy son chêne et ses racines) Angle des actuelles rues Paul Vaillant Courturier et Jean Jaurès



En 2016 - Exemple de demeure au style éclectique (avec tour) à l'alignement sur rue avec un pan coupé permettant de gérer élégamment l'angle de la rue. Vue aérienne source Google maps



48 rue du Breuil
Vue aérienne source Google maps



4 exemples de demeures avec avant-corps en avancée ou suggéré par la toiture.

Demeures avec toit à la Mansart*. En haut : brique et enduit
En bas : style éclectique.

2 exemples de demeures à plan carré avec toits à 4 versants.

létriers), forme en L avec avant-corps ou très sophistiqués avec des pans multiples.

Les couvertures sont en tuiles mécaniques ou en ardoises pour les toits les plus pentus (tourelles, toits à la Mansart* notamment). Les épis* et les faîtages* sont travaillés.

Les combles peuvent être éclairés par une ou plusieurs lucarnes.

Façades

- > Les baies sont généralement plus hautes que larges.
- Pour les maisons à plan carré ou rectangle les baies ordonnancées, de même dimension à chaque étage, suivent un axe de symétrie central.
- Pour les maisons en L les fenêtres diminuent en taille lorsque l'on monte dans les étages et sont ordonnancées.
- > L'entrée est, le plus souvent, au centre de la façade.
- > La majorité de ces maisons sont en meulière avec une grande richesse dans la mise en œuvre des joints d'une demeure à l'autre.
- > Parfois les maçonneries sont mixtes : meulière/enduit, meulière/faux pan de bois ou meulière/brique et cela sur une même façade ou d'une façade à l'autre.

Elles possèdent de nombreux décors et ornements :

- décors en brique plus ou moins saillants* (chaînes d'angle*, encadrements* de baies, bandeaux*, corniche*)
- ferronneries ouvragées
- soubassement.



17 rue du Lion - Grande demeure de type régionaliste avec avant-corps suggéré par la toiture - Mur pignon* en alternance de briques rouges et jaunes de très belle facture.



Exemple d'architecture régionaliste (voir définition en page suivante).

RECOMMANDATIONS / LA GRANDE DEMEURE BOURGEOISE

En cas de restauration ou de réhabilitation, il est important de conserver l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- restituer les caractéristiques de la typologie qui auraient disparu
- conserver les formes de toits existantes
- restaurer les couvertures, restituer leur état d'origine quand cela est possible et que celui-ci est connu
- créer des ouvertures en corrélation avec celles existantes. Ne pas casser une symétrie et/ou un ordonnancement* existant
- conserver les menuiseries anciennes ou les restituer en rapport avec leur époque
- restaurer le parement et notamment le type de joint à l'identique
- éviter l'enduit crépis sur pierres meulières

- > Se référer aux chapitres « Toitures » - « Façades » - « Clôtures »

II. TYPOLOGIES

LES STYLES ARCHITECTURAUX

Ces styles architecturaux sont notamment véhiculés par l'essor du chemin de fer dans le courant du XIX^e siècle.

Les différents styles représentés à Bondy par ordre d'importance : le Pittoresque, le Régionalisme, l'Éclectisme, l'Art Nouveau et l'Art décoratif.

- **L'Éclectisme (fin XIX^e)** consiste à mêler des éléments empruntés à différents styles ou époques de l'histoire de l'art et de l'architecture. Les éléments architecturaux caractéristiques sont la tour, les toits imposants et la richesse des ornements.

- **Le Régionalisme (1890-1939)** comme son nom l'indique, s'inspire du vocabulaire typique de certaines régions françaises. À Bondy, il s'exprime notamment dans l'utilisation abondante du bois : faux colombages* (néonormands), toitures complexes et à forte pente, toitures avec des débords* de toit imposants (éléments de charpente apparents) et parfois dans l'utilisation d'auvents et garde-corps en bois.

- **L'architecture pittoresque** se développe en réaction à l'architecture éclectique. Elle se nourrit d'exotisme, d'histoire et de dépaysement géographique. Un jeu de contraste s'opère entre l'utilisation de la pierre meulière et de la brique en ornementation. Les possibilités esthétiques de la brique permettent de développer l'ornementation des façades dans un jeu de polychromie. L'ornementation s'inspire du mouvement Art Nouveau qui se ressent dans le dessin des arcs polychromes (briques émaillées). Les élévations se modulent en avancées ou en retraits.

- **L'Art décoratif (1920-1935)**

Alors que l'Art nouveau (1890 - 1914) s'attachait à la courbe et à la profusion des ornements, l'Art décoratif prône la ligne droite et les formes géométriques. L'Art déco à Bondy est très présent sur les menuiseries et les ferronneries et sur certaines ornements en béton ou en briques.

LES MAISONS

De la fin du XIX^e siècle aux années 1950.

Ces maisons vont de la petite maison ouvrière très simple à la maison de la petite bourgeoisie

LA MAISON OUVRIÈRE

Ce sont les constructions les plus modestes.

Implantation

Les bâtiments s'implantent soit :

- en alignement sur rue (mur pignon* ou mur goutte-reau*)
- en retrait de la rue : un jardin avec clôture la sépare de la rue. Les clôtures anciennes sont en fer forgé sur murs bahuts avec une clôture et un portail de facture simple

Volumétrie et toiture

Ce sont des volumes très simples de petites dimensions d'1 étage + combles avec 2 travées maximum et un toit à deux pentes en tuiles mécaniques.

Façades

- > Les baies sont plus hautes que larges, ordonnées et suivent un axe de symétrie central.
 - > L'entrée se fait soit par la rue soit par le jardin
- Ces maisons (probablement en parpaings de mâchefer) sont enduites pour les plus modestes ou en meulière.
- > Elles possèdent peu de décors.

LA MAISON DE LA «PETITE BOURGEOISIE»

C'est un entre-deux de la maison ouvrière et de la grande demeure dont elle reprend les caractéristiques mais dans des dimensions moindres en fonction des moyens financiers de ces propriétaires.



Exemple de maison simple mais aux décors soignés.



Exemple de petites maisons soit à l'alignement sur rue, soit en retrait sur jardin avec alternance de murs pignons* et de murs gouttereaux* sur rue.



Exemple d'une petite maison en briques peintes en blanc et rouge, ce dispositif simple permet d'animer la façade.



Maison de la «petite bourgeoisie» de style Eclectique (néogothique).

Implantation

Les bâtiments s'implantent en grande majorité en retrait de la rue : un jardin avec clôture la sépare de la rue. Les clôtures sont en fer forgé sur murs bahuts et possèdent des portails plus ou moins ouvragés.

Certains bâtiments s'implantent en alignement sur rue.

Volumétrie et toiture

Elles possèdent un étage de plus que la maison ouvrière soit un RdC surélevé d'1 étage + combles. Le nombre de travées et leur volumétrie divergent en fonction de la taille du bâtiment et du style architectural :

- toit à deux pentes
- toit en plusieurs versants avec avant-corps

Les couvertures sont en tuiles mécaniques avec des épis* et des faîtages* qui peuvent être ouvragés.

Façades

> Les baies sont plus hautes que larges et ordonnées

> La plupart des façades sont en meulière avec des mises en œuvre très variées d'une demeure à l'autre. Elles peuvent aussi être entièrement en briques.

La richesse des matériaux et des décors est variable en fonction des moyens du propriétaire mais les façades possèdent généralement :

- des décors de type chaîne d'angle*, encadrements* de baies (ou juste linteau*), bandeaux* et corniche* en brique ou en maçonneries peintes
- des ferronneries ouvragées.



Exemples de maisons de la «petite bourgeoisie» reprenant le vocabulaire des grandes demeures mais dans des dimensions réduites.

RECOMMANDATIONS / LA MAISON

En cas de restauration ou de réhabilitation, il est important de conserver l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- restituer les caractéristiques de la typologie qui auraient disparu
- conserver les formes de toits existantes
- restaurer les couvertures, restituer leur état d'origine quand cela est possible et que celui-ci est connu
- créer des ouvertures en corrélation avec celles existantes. Ne pas casser une symétrie et/ou un ordonnancement* existant
- conserver les menuiseries anciennes ou les restituer en rapport avec leur époque
- restaurer le parement et notamment le type de joint (meulière et brique) à l'identique

> Se référer aux chapitres « Toitures » - « Façades » - « Clôtures »

II. TYPOLOGIES

LES PETITES MAISONS D'APRÈS GUERRE

Cette typologie de maison est fréquente dans le centre historique de Bondy et doit être traitée avec égard.

Ces maisons reprennent le vocabulaire architectural de leurs voisines plus anciennes : volume simple, toit à deux pans, auvent... mais elles possèdent une écriture caractéristique des années d'après guerre avec des ouvertures plus larges que hautes et des matériaux et des mises en œuvre plus contemporains (ici mise en œuvre de la brique avec joints horizontaux très larges et auvent en béton). Les décors sont très limités.

**LES MAISON JUMELLES**

Il existe un très grand nombre de maisons jumelles à Bondy, c'est une composante importante du paysage architectural et urbain.

Ces maisons adoptent des formes et des matériaux aussi variés que ceux de la typologie des petites maisons bourgeoises (voir les pages précédentes).

Elles sont généralement accolées mais peuvent aussi, dans de rares cas, ne pas avoir de mur mitoyen.

Lors de la restauration d'une des deux maisons il y est important de prendre en compte les deux bâtiments afin de ne pas perdre la cohérence d'ensemble et l'identité de ces maisons jumelles.



Il est important lors de travaux de conserver une cohérence entre les deux maisons. La modification d'une lucarne à gauche déséquilibre la composition.



Maison jumelles non accolées.



38/40 rue du Breuil - Maisons jumelles avec axe de symétrie central faisant partie d'un ancien lotissement dont les bâtiments ont été réalisés par le même architecte et le même entrepreneur (noms inscrits sur carreaux de céramique). Quelques modifications ont altéré la parfaite symétrie de ces maisons.



Exemples de maisons jumelles aux styles et aux matériaux variés

LES MAISONS EN BANDE

Les maisons en bande s'implantent soit :

- en alignement sur rue
- en retrait avec des jardinets à l'avant

Comme les maisons jumelles elles adoptent des formes et des matériaux aussi variés que ceux de la typologie des petites maisons (voir en pages précédentes).

Ces maisons accolées, issues d'un lotissement, sont en nombre variable et forment un ensemble homogène de par leur gabarit : pentes de toit et égouts* de toiture identiques ou très similaires. S'y ajoute le plus souvent un même rythme dans les ouvertures. Parfois même ces maisons sont totalement identiques.

Il est important de conserver la lisibilité des caractéristiques communes lors d'une restauration.

RECOMMANDATIONS / MAISONS JUMELLES ET MAISONS EN BANDE

En cas de restauration ou de réhabilitation, il est important de conserver l'ensemble des caractéristiques édictées dans la partie « maison » et en plus de veiller à :

- prendre en compte l'ensemble bâti lors d'une intervention sur une partie
- conserver la parfaite symétrie des maisons jumelles
- conserver la lisibilité des caractéristiques communes des maisons en bande

> Se référer aux chapitres « Toitures » - « Façades » - « Clôtures »



144/152 avenue Carnot



Maison en bandes identiques avec enduit de briques teintées.



4/4bis allée Rulhière



Avenue de la République

II. TYPOLOGIES

LES IMMEUBLES**De la fin du XIX^e siècle aux années 1930.**

Les immeubles de logements (ou « immeubles de rapport »). L'immeuble de rapport s'est développé au XIX^e siècle.

Il en existe deux types :

- Type 1 : ils sont destinés uniquement aux logements, de taille plus ou moins modeste et implantés dans un jardin. Ils se trouvent généralement en zone résidentielle.
- Type 2 : ceux-ci mixent un programme de logements et de commerces en RdC et sont implantés sur des axes majeurs et commerçants. Ils se caractérisent par une composition tripartite de la façade (Rdc formant soubassement, étages courants, attique ou couronnement) où se mêlent des références à l'architecture des maisons de bourg.

Implantation

Type 1 : il s'implante en retrait de la rue : un jardin avec clôture la sépare de la rue. Les clôtures an-

ciennes sont en fer forgé sur murs bahuts en meulière et possèdent de beaux portails ouvragés comme pour les maisons bourgeoises.

Type 2 : il s'implante en alignement sur une ou plusieurs rues. Beaucoup d'entre eux sont implantés en angle et possèdent un pan coupé (ou arrondi) qui permet une transition douce entre les deux rues.

Volumétrie et toiture

Type 1 : il est généralement à RdC surélevé avec 2 étages + combles.

Type 2 : il est généralement à RdC commerçant avec de 3 à 5 étages + combles

De formes simples, ils suivent eux aussi les modes et les styles architecturaux.

Leur toiture est plus ou moins complexe.

Les couvertures sont le plus souvent en tuiles mécaniques. Les combles peuvent être éclairés par des lucarnes.

Façades

> Les baies sont plus hautes que larges et restent identiques d'étage en étage.



HBM de la Place Albert Thomas vers 1933 (source A. Municipales) & 2016 (actuelle avenue de la République) : premier ensemble d'habitations répondant aux nouveaux critères d'hygiène. Les larges linéaires de façades en brique sont animés par des éléments enduits, des balcons maçonnés ou en fer forgé, un décalage des baies des escaliers et un dernier niveau formant attique traité dans une brique différente. La restauration récente a su préserver toutes les caractéristiques de ce bel ensemble. Seuls les commerces mériteraient d'être mieux intégrés au bâti.



Villa Courtade au début du XX^e siècle (source Bondy son chêne et ses racines) & 2016 (125 avenue la République et angle Impasse Jean Courtade). L'immeuble a conservé une grande partie de ses dispositions générales mais il mériterait une restauration générale afin de retrouver une cohérence dans les menuiseries, les éléments enduits et le RdC commercial.





24, rue Phileas Collardeau - Très bel immeuble de rapport. Il est dommage que la clôture ait été peinte de façon uniforme, elle n'est pas en adéquation avec le bâti remarquable et la typologie des clôtures.



144/152 avenue Carnot. RdC en pierres enduites et parement briques ocre rouge et ocre jaune en alternance.



Immeuble voisin de l'église très travaillé en maçonnerie enduite au RdC, étages courants en meulière et dernier étage en brique.

- > L'entrée est, le plus souvent, au centre de la façade.
- > La majorité des immeubles de grande hauteur de type 2 sont en briques. Le type 1, de plus petite dimension, peut être uniquement en meulière.
- > Souvent les maçonneries sont mixtes : brique/enduit et brique/meulière. Elles possèdent de nombreux décors et ornements :
 - décors en briques ou en maçonnerie enduite plus ou moins saillants (chaîne d'angle*, encadrements* de baies, bandeaux*, corniche*...)
 - RdC traité de façon différente pour asseoir visuellement le bâtiment
 - céramiques
 - ferronneries ouvragées.



Immeuble style Art Déco années 30. On voit encore ici la grande richesse de mise en oeuvre avec des matériaux pourtant simples.



Immeuble dont les briques sont peintes en blanc et rouge et qui ne devraient pas l'être à l'origine. La restauration devra étudier ce point.



Très bel immeuble dont le style s'inspire de belles demeures bourgeoises et que la position urbaine met en valeur. À noter que les menuiseries ne sont plus identiques à tous les niveaux, cela fait perdre en cohérence.

RECOMMANDATIONS / IMMEUBLES

En cas de restauration ou de réhabilitation, il est important de conserver l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- restituer les caractéristiques de la typologie qui auraient disparu
- conserver les formes de toits existantes
- restaurer les couvertures, restituer leur état d'origine quand cela est possible et que celui-ci est connu
- conserver les menuiseries anciennes ou les restituer en rapport avec leur époque
- en cas de remplacement des menuiseries veiller à ce qu'elles soient identiques sur l'ensemble des appartements
- restaurer le parement et notamment le type de joint à l'identique

> Se référer aux chapitres « Toitures » - « Façades » - « Clôtures »

II. TYPOLOGIES

LES ÉQUIPEMENTS

De la fin du XIX^e siècle aux années 1950

Le XIX^e siècle voit l'essor des équipements dans les villes. Les bâtiments publics, représentatifs du pouvoir, se sont fortement développés sous la 3^{ème} République. L'État s'incarne peu à peu dans une série d'édifices qui signalent leur présence et leur action, notamment dans les domaines de l'administration, de la sécurité et de la santé des citoyens.

Les bâtiments publics sont majoritairement construits en brique et leur architecture s'inspire des styles en vogue (voir l'encart sur les styles en page 8).

LES ÉCOLES

À partir des années 1880, suite aux lois de Jules Ferry, les bâtiments scolaires se développent en France et à Bondy.

Ces écoles de la fin du XIX^e et début du XX^e sont marquées par une composition symétrique avec un ou plusieurs corps centraux et des ailes qui se déploient de part et d'autres donnant une allure monumentale à ces bâtiments.

Après guerre, les idées modernistes et hygiénistes gagnent les écoles, les bâtiments s'épurent, deviennent plus sobres, ils favorisent la fonctionnalité et l'ensoleillement.



Groupe scolaire Jules Ferry 1912



École maternelle Pierre Curie - 1930



Groupe scolaire Jules Ferry



École maternelle Henri Sellier



Groupe scolaire Pasteur



Collège Jean Zay - Années 50

Exemples d'écoles et de collège de différentes époques construits en majorité en brique et ayant chacun un style architectural différent marquant son époque.



École du Mainguy (1895-1905) au début du XX^{ème} siècle (source A. Départementales) & 2016 (actuelle rue Paul Vaillant-Couturier)

L'école partagée entre filles et garçons, et devenue école primaire, est construite en partie en pierres de taille avec soubassement en meulière taillée, ce qui est assez rare à Bondy mais courant en Île-de-France. Le bâtiment mérite une restauration, celle-ci devra conserver l'ensemble des dispositions en place. À droite l'école maternelle en meulière et brique avec extension contemporaine en bois.



Groupe scolaire Pasteur : fenêtres d'époque à gauche, fenêtres remplacées à droite. Ces fenêtres auraient pu être restaurées mais lorsque le remplacement est nécessaire, il est important de conserver le dessin d'origine : il aurait été souhaitable de conserver une partition en 6 (ou au moins en 3) car la partition en 4 modifie trop la composition architecturale. L'effet miroir très moderne du vitrage accentue de plus le déséquilibre.

LES BAINS DOUCHES ET LE LAVOIR

L'hygiène ne gagne pas que les écoles, elle devient une grande préoccupation du XIX^e siècle, les villes s'organisent pour améliorer l'assainissement, et se préoccupent de la santé de ses habitants.

Le Lavoir et les bains douches constituent un ensemble architectural remarquable des années 20/30. Tous deux construits en briques ils n'adoptent pas les mêmes ornements (les bains douches offrent de riches décors en mosaïques et en céramique polychromes, uniques à Bondy) mais sont caractéristiques du style Art Déco avec leurs lignes rigoureuses.



Place du 8 mai - Les bains douches - Années 20/30. Le bâtiment est en bon état hormis quelques menuiseries disparues. Sa restitution devra prendre exemple sur les menuiseries anciennes en place pour ne pas dénaturer l'esprit des bâtiments.

LA GENDARMERIE

Les villes se dotent aussi de bâtiments représentant l'État : la gendarmerie début XX^e en est un bel exemple.



La Gendarmerie, 1904 (source : Ar. Municipales) et 2016 (actuelle avenue Pasteur.) Le bâtiment était à l'époque en pleine campagne. Hormis les cheminées en partie disparues et la façade annexe qui a perdu son enduit, le bâtiment a conservé ses dispositions d'origine et mériterait d'être restauré en référence aux images anciennes.

LES AUTRES ÉQUIPEMENTS

Les autres équipements datant du XIX^e et du début du XX^e se sont, pour certains, installés dans des maisons bourgeoises achetées par la commune notamment la poste du Mainguy, maison et atelier d'un serrurier-feronnier achetée en 1913 et le deuxième Hôtel de Ville (1920-1969) vaste demeure bourgeoise donnant sur un magnifique parc et devenu le conservatoire de musique après la construction de l'Hôtel de Ville actuel. Cette demeure remarquable à l'époque par ses dimensions, ses décors, son parc et son pavillon, a malheureusement été petit à petit dénaturée (voir images ci-dessus) par la perte de ces décors.

> Voir le premier Hôtel de Ville en pages 2 et 3.



Ancien Hôtel de Ville au début XX^e (source: Bondy son chêne et ses racines) et en 2016. Actuelle école de musique 23, rue Roger-Salengro. Le bâtiment s'est banalisé au fil du temps. Il a perdu les décors qui animaient ses façades : plates-bandes, bandeaux*, frontons* du 1^{er} étage, enduit imitant la pierre de taille (bossage* ?). Nota : aujourd'hui, la vue de façade n'est plus possible depuis la place Charles de Gaulle, elle est masquée par un arbre.



Poste du Mainguy au début XX^e (source: Bondy son chêne et ses racines) et en 2016, actuelle rue des Droits de l'Homme. Vers 1913, la municipalité achète la maison atelier d'un ancien serrurier-feronnier afin d'y installer le nouveau bureau des postes. Le bâtiment est bien conservé, à noter qu'il est dommage que les grilles aient été peintes en bleues, cela les mets beaucoup trop en avant par rapport au reste du bâtiment.

RECOMMANDATIONS / ÉQUIPEMENTS

En cas de restauration ou de réhabilitation, il est important de suivre les règles suivantes :

- chaque édifice devra conserver ses caractéristiques. Celles disparues et avérées pourront être restituées en cas de restauration lourde.
 - Les extensions devront affirmer une architecture contemporaine en lien avec le bâti sur lequel elle se greffe
- > Se référer aux chapitre « Toitures », « Façades », « Clôtures » et « extensions contemporaines »

III. TOITURES

Les toits contribuent fortement à l'identité d'un espace bâti et à la perception que l'on en a. Ce sont les matériaux utilisés et leurs couleurs qui créent ou non cette unité.

FORME DE TOIT

> Se référer à chaque typologie

MATÉRIAUX

À Bondy, il existe une grande unité dans les matériaux de couverture. La majorité des couvertures est en tuiles mécaniques, seuls quelques toits sont couverts en ardoises.

L'ardoise

L'ardoise plus légère est adaptée aux fortes pentes de toit, on la retrouve donc sur des formes de toitures plus complexes et donc sur du bâti bourgeois : tourelle et toit à la Mansart* notamment.

Les restaurations et les réfections des toitures en ardoise existantes seront réalisées avec des ardoises de couleur analogue et de mêmes dimensions que les existantes. Les détails de couvertures, faîtage* et arêtiers* seront exécutés en zinc.



La tuile mécanique à emboîtement en terre cuite
Économique, facile et rapide à poser la tuile mécanique est caractéristique des constructions des années 1880/1940, période à laquelle naît la standardisation de l'architecture. On choisit désormais sa maison où les éléments qui la composent sur catalogue.

Les tuiles mécaniques à emboîtement présentent des nervures et cannelures simples ou doubles permettant leur emboîtement. Il existe plusieurs formats et modèles de tuiles : à losange (premier modèle à être développé par les frères Gilardoni au milieu du XIX^e siècle), monopole, à bourrelet, jura, pétrin etc.

On retrouve l'ensemble de ces modèles à Bondy et sur les différentes typologies. Il est important de conserver cette diversité.

Les finitions de ces couvertures sont soignées, les tuileries développent en parallèle toutes sortes de



Exemples de couvertures avec des modèles de tuiles différents.



Exemple de couverture en tuiles losangées restaurée ayant les caractéristiques de la couverture ancienne hormis pour le pignon dont le débord en zinc est trop visible. À noter de plus que sur les couvertures anciennes les tuiles faîtières sont scellées au mortier ce qui n'est pas le cas ici.

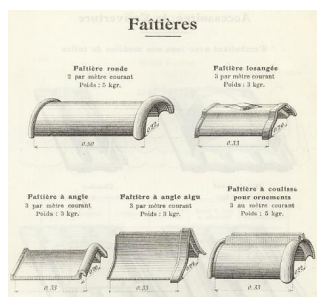
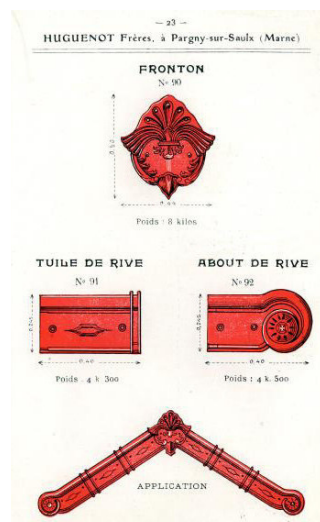
	Tuile "Jura" 	Tuile à emboîtement (mécanique) ou coulissante munie d'une simple auge assez plate. Modèle développé à la fin du XIX ^e siècle. Pente minimale du toit : 18° Nombre de tuiles par m ² : 13.3 Poids : 44 kg/m ² Aspect du toit : tranquille Prix au m ² : *Fr. 65.-
	Tuile "pétrin" 	Tuile à emboîtement (mécanique) ou à coulisse munie de deux auge bien marquées, développée à la fin du XIX ^e siècle. Pente minimale du toit : 18° Nombre de tuiles par m ² : 13.3 Poids : 44 kg/m ² Aspect du toit : très marqué Prix au m ² : *Fr. 65.-
	Tuile losangée 	Modèle proche de la tuile Jura. Le losange est censé retenir la neige tout en apportant un agrément esthétique. Modèle développé dès le milieu du XIX ^e siècle. Pente minimale du toit : 20° Nombre de tuiles par m ² : 12 Poids : 45 kg/m ² Aspect du toit : fortement coté Prix au m ² : *Fr. 67.-
	Tuile flamande 	Tuile qui réunit en une seule deux tuiles creuses inversées. Elle est courante au Nord de l'Allemagne ou aux Pays-Bas ; importée en Suisse dès les années '50. Pente minimale du toit : 15° Nombre de tuiles par m ² : 13.5 Poids : 45 kg/m ² Aspect du toit : coté Prix au m ² : *Fr. 67.-

Diversité des modèles de tuiles mécaniques (les noms peuvent varier d'un fabricant à l'autre).

Source Jean-Daniel Jeanneret, Patrimoine suisse, « Les tuiles en terre cuite », 2002

modèles de faîtière, d'épis*, de frontons*, de tuiles de rives* en terres cuites portant des décors scellés au mortier de chaux.

Les couvertures doivent être dans la mesure du possible restaurées à l'identique et les éléments de décor



Ci-contre et ci-dessus extraits du catalogue Huguenot frère, tuiles de pignon et faîtières.

Source : extraits du document « Les tuileries de Pargny – sur – saulx »



Ci-dessus et ci-contre exemples de pignon de toit avec fronton* et tuiles de rives*.

Ci-dessous exemples d'épis* de faîtière*.



Les tuiles mécaniques en béton

Après guerre, l'usage de la tuile mécanique en béton s'est développé sur les maisons neuves et parfois en remplacement de la tuile mécanique en terre cuite (photos en bas à droite). Lorsque la couverture est en terre cuite elle ne doit pas être remplacée par du béton, les toitures en béton d'origine peuvent être restaurées.

Elle prend souvent comme forme la tuile flamande avec un profil en forme de « S » aplati en bout (voir dessin page 16). Ce peut être aussi une tuile picardie ou panne du nord dont le modèle est une évolution de la tuile flamande. Elle est souvent de couleur marron foncé et possède aussi des tuiles de pignon mais elles sont généralement moins décorées.

Débords* de toit, bandeaux* et corniche*

Les débords* de toitures, le plus souvent en bois, peuvent être très ouvragés notamment sur les grandes demeures bourgeoises, ils participent à la qualité architecturale.

Outre leur côté décoratif, ils servent à protéger la façade des intempéries en éloignant l'eau de la façade.



Exemple de débord* de toit sur demeure bourgeoise avec console en bois et s'appuyant sur un bandeau* large et venant couronner l'édifice.



Exemple de débord* de toit simple en bois, c'est un modèle classique dans le paysage bondynois.

Gouttières et descentes

Les descentes d'eaux pluviales sont placées en limite de façade sans altération des modénatures*, les tracés en biais et en diagonale sont proscrits. Elles sont en zinc non peint.



Comme sur cette photo les descentes de la façade principale peuvent se positionner soit sur la façade en retour soit en limite de façade (à côté des décors.)



Exemple de couverture en tuiles mécaniques en béton.



Maisons jumelles. La couverture de celle de droite a été remplacée par de la tuile mécanique en béton > À éviter

III. TOITURES

CONDUITS ET SOUCHES DE CHEMINÉE

Les souches de cheminées anciennes seront maintenues et restaurées, elles font partie intégrante de la toiture et participent le plus souvent à la composition architecturale notamment dans les grandes demeures bourgeoises.

Les nouveaux conduits se positionneront le long des murs pignons* et le plus près possible du faîtage*, dans le tiers supérieur du pan de toiture. Les conduits seront si possible regroupés dans la même souche.

Les conduits de cheminée sont le plus souvent en brique, ils peuvent aussi être enduits au mortier* de chaux aérienne.

Certaines cheminées sont parfois aussi décorées que le reste de l'édifice. En cas de condamnation il est important de les conserver.



4 exemples de cheminées faisant partie intégrante de la composition architecturale en brique et parfois enduites.

Le dernier exemple en revanche n'est pas à suivre : cheminées trop nombreuses par rapport à la taille du bâtiment, de tailles différentes et positionnées aléatoirement sans lien avec la façade.

RECOMMANDATIONS / COUVERTURES

- Les couvertures doivent respecter la typologie et les matériaux du bâti concerné
- Dans la mesure du possible les couvertures, les cheminées, les rives*, les faîtages* et les corniches* doivent être restaurés à l'identique en conservant au maximum les anciens matériaux
- Toute reprise de toiture devra respecter les orientations, les pentes et les matériaux de couvrement
- Pour les nouvelles couvertures, les couleurs vives et les matériaux brillants sont proscrits
- Les matériaux neufs seront de même nature, forme et couleurs que les matériaux traditionnels. Un maximum d'éléments d'origine seront conservés et mélangés aux nouveaux
- Les gouttières devront s'intégrer au mieux à la composition de la façade et seront en zinc non peint
- Tous les entourages de souches seront réalisés en zinc ou en plomb, les autres matériaux étant à écarter.

L'ÉCLAIRAGE DES COMBLES

Lorsque les combles se transforment en habitation, il est bien entendu nécessaire de les éclairer.

Plusieurs solutions sont possibles, les deux solutions les plus courantes sont : soit la création de lucarnes, soit la création de châssis de toit.

Création de lucarnes

Vus les styles architecturaux variés, il n'y a pas de lucarne type à Bondy. Elles prennent différentes formes (à fronton*, en bâtière, à capucine...) et ont des matériaux variés : zinc, maçonnerie, couvertures diverses.

Création de châssis de toit

Les châssis de toit sont de plus en plus nombreux car c'est une façon relativement simple de ventiler et d'éclairer les combles.

Le châssis en tabatière* est utilisé depuis le XIX^e siècle, il est aujourd'hui remplacé par le châssis de toit très performant techniquement mais qui n'est pas toujours très bien intégré à la couverture.

Aujourd'hui, des progrès importants ont été fait en la



Exemples de lucarnes de types et de matériaux variés.



Bel exemple de baie et de menuiserie contemporaines intégrées sur le mur pignon d'une maison en meulière traditionnelle.

Source photo CAUE 77 extraite du document « L'éclairage des combles » STAP/DRAC 77



Les lucarnes créées doivent prendre en compte la composition de la façade et le style de l'édifice pour ne pas former une verrue sur le bâtiment. Cet ajout est à réfléchir d'autant plus quand il s'agit de maisons jumelles comme les exemples ci-dessus.



Les châssis de toit sont la plupart du temps mal intégrés à la couverture car ils débordent et créent une verrue.



Bel exemple de châssis de toit parfaitement intégré dans une couverture en tuiles mécaniques en terre cuite.

Source photo CAUE 95 extraite du document « L'éclairage des combles » STAP/DRAC 77

matière, certains châssis s'intègrent facilement à tout type de couverture et respectent toutes les normes thermiques.

Autres solutions

La modification des combles peut aussi être l'occasion d'un projet contemporain intégré judicieusement à la façade ancienne. Exemple ci-contre d'une baie contemporaine très bien intégrée à un mur pignon*.

RECOMMANDATIONS/ ÉCLAIRAGE DES COMBLES

LUCARNE

- Elle doit avoir les bonnes proportions pour ne pas déséquilibrer la composition d'ensemble et se positionner en adéquation avec l'ordonnancement* de la façade
- Les lucarnes reprendront les formes des typologies et des styles auxquelles elles se greffent
- Les lucarnes doivent être positionnées dans le tiers inférieur du toit, plus proche de l'égout* que du faîtage*
- Elle doit avoir la même pente et les mêmes matériaux de couverture que la toiture sur laquelle elle s'implante
- La largeur de la baie ne pourra pas être supérieure à la largeur du percement de la baie inférieure. Cette baie sera plus haute que large et ne dépassera pas en hauteur d'ouverture les 2/3 de celle des baies de l'étage inférieur

CHÂSSIS DE TOIT

- Ils seront en nombre limité notamment sur les façades sur rue
- De dimension réduite, plus haute que large
- Ils doivent être positionnés en adéquation avec l'ordonnancement* de la façade
- Incorporés à la couverture avec pose de type encastré, sans saillie par rapport au plan de la couverture

IV. FAÇADES

Les façades constituent l'élément essentiel du paysage urbain. La rue n'existe que par rapport aux bâtiments qui la bordent, sa qualité dépend donc de l'harmonie qui se dégage de l'ensemble du bâti.

COMPOSITION

> Se référer aux typologies

MATÉRIAUX

Les matériaux les plus utilisés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle à Bondy sont la meulière (en première position) et la brique. Ces matériaux sont de plus souvent associés. Leur variété de mises en œuvre crée un paysage urbain très riche et harmonieux dans le Bondy historique.

Cette pierre qui s'avère être un matériau léger et bon

LA PIERRE MEULIÈRE est une roche sédimentaire siliceuse qui se développe soit à l'intérieur de couches de calcaire, soit à l'intérieur d'argiles. Elle prend deux formes : compacte -de couleur grise- utilisée comme pierre de meule pour les moulins (d'où son nom) ou caverneuse -de couleur rougeâtre- utilisée en moellons* pour la construction.

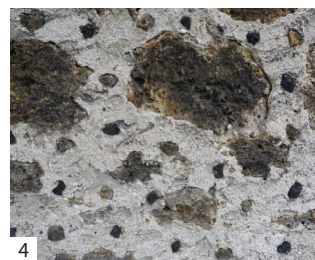
marché (moins coûteuse que la pierre de taille mais à l'époque plus élégante que la brique) va être particulièrement utilisée pour la construction de maisons de la fin du XIX^e et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Son caractère caverneux en fait de plus un bon isolant thermique et phonique.

> Les différentes mises en œuvre

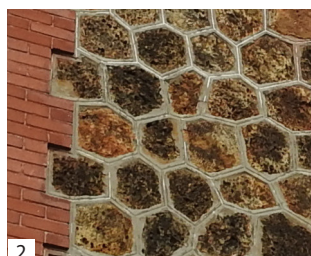
La pierre meulière est utilisée indifféremment pour les grandes demeures bourgeoises ou pour les petites



1



4



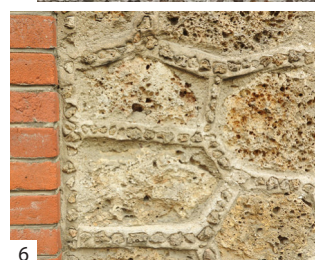
2



5



3



6

Exemples de mise en œuvre avec un appareillage* plus ou moins soigné en Opus incertum* (appareil irrégulier) avec joints de différents types : 1. joints simples légèrement en creux, 2. joints dessinés de formes hexagonales (un des plus courants) 3. joints dessinés en écailles de poisson ne suivant pas la forme des moellons* et de 4. à 6. exemples de rocaillage (joints incrustés de fragments de pierres).

maisons ouvrières mais ce sont les qualités des mises en œuvres des joints qui les distinguent. La diversité de ces mises en œuvres encore visibles à Bondy, crée une incroyable richesse architecturale qu'il est important de conserver lors de la restauration des parlements.

Les moellons* sont le plus souvent appareillés de façon irrégulière (en Opus incertum*). À l'origine on utilisait un mortier* de chaux (souvent colorés et rose) qui par la suite a été remplacé par un mortier* réalisé à base de ciment ou de mortier* bâtard, mélangeant ainsi le ciment et la chaux hydraulique.



Exemple de joint de couleur rosé. Décors en enduit et briques



D'une façade à l'autre le traitement de la meulière peut être différent. Encadrements, chaîne d'angle et bandeaux et corniche en briques



Exemple de décors de briques rouges



Maison jumelle : le parement ancien à droite est beaucoup plus esthétique que celui de gauche restauré avec un joint plus clair et trop «beurré» (il masque la pierre).



Mise en œuvre de joints trop larges et trop en relief à éviter.



Mise en œuvre de joints trop clairs et trop larges qui du coup sont trop présents visuellement par rapport à la pierre meulière.

> L'association de matériaux et de décors

Dans les larges joints peuvent être incrustés des fragments de pierres, on parle alors de rocaillage. Cette technique anime la façade et participe à son décor. Un soin particulier est alors apporté à la facture du joint comme au choix des fragments de pierres (meulière, grès, galet...).

Suivant les moyens du propriétaire des décors plus ou moins riches viennent animer la façade de certaines maisons en meulière, tels que des décors en céramique ou l'incorporation de briques.

La brique est alors apposée en chaînages d'angle* ou en bandeaux*, voire en éléments décoratifs isolés. Elle est utilisée aussi pour les linteaux*, l'encadrement* et les appuis de baies. Elle peut être déclinée en plusieurs tons et disposée de manière à former des motifs géométriques, ou un jeu de bandes (alternance de brique rose, et de briques blanches).

Ces maisons peuvent aussi être avec des maçonneries mixtes meulière/enduit ou meulière/briques.

> Se référer aux chapitres sur la céramique et la brique

> Restaurer une maçonnerie en meulière

Le parti pris de restauration devra être déterminé par un diagnostic précis réalisé par un professionnel.

• Le remplacement

Si le remplacement de certaines pierres s'avère obligatoire, il est nécessaire de trouver un matériau le plus proche de celui en place.

• Le nettoyage

Sa rugosité la rend très sensible à la pollution ou aux salissures biologiques (mousses, lichens ou algues). La technique employée sera fonction de l'ensemble des matériaux présents sur la façade et ne devra en

aucun cas endommager les maçonneries par un traitement à sec trop abrasif ou par un traitement utilisant trop d'eau (qui pourrait stagner dans les pores).

Privilégier :

- > une nébulisation ou une projection d'eau sous faible pression (moins de 1 bar) en évitant les périodes de gel,
- > un gommage réalisé avec un sablage fin, à faible pression (moins de 5 bars) et avec un sable fin.

Des essais seront à faire sur une petite partie en amont du nettoyage complet.

• Le mortier*

Les mortiers* de chaux sont à privilégier. Ce matériau microporeux permet de conserver une perspiration naturelle de la maçonnerie et ainsi la régulation naturelle des remontées capillaires.

L'emploi de **ciment** est néfaste pour le bâti ancien. C'est un matériau très rigide qui empêche les maçonneries de respirer. Il est de plus difficilement réversible sans abîmer les maçonneries et il reste très peu esthétique, c'est donc un matériau à éviter dans le bâti ancien : privilégier toujours la chaux.



À gauche meulière recouverte de ciment et à droite joint au ciment beaucoup trop larges et masquant une trop grande partie de la pierre.

IV. FAÇADES

LA BRIQUE est faite à partir d'argile. Elle est généralement moulée ou étirée, séchée puis cuite. Leurs dimensions varient d'une manufacture à l'autre tout comme les teintes varient en fonction de la couleur de l'argile utilisée (rouge, rose, brun...). Les briques silico-calcaires de couleur jaune ou grise sont souvent utilisées pour le décor.

L'industrialisation de la brique généralisée à la fin du XIX^e siècle engendre des prix bas et entraîne une utilisation accrue jusque dans les années 1950.

> Les différentes mises en œuvre

À Bondy, la brique est beaucoup employée en parement notamment pour les immeubles de rapport et pour les équipements (écoles notamment) mais aussi sur toutes les autres typologies en décor comme vu précédemment : chaînages d'angles*, linteaux*, jambages* ou appuis des baies ou de façon purement décorative.

Les décors et modénatures* présents à Bondy sont très variés et sont constitués de briques disposées de manière à créer des éléments en relief. Le jeu de polychromie peut aussi permettre de créer des décors ou dessins en façade. Relief et polychromie sont souvent associés.

> L'association de matériaux et de décors

Les bâtiments ayant des parements en briques peu-



Parfois la brique (dont la mise en œuvre est grossière) peut être enduite par un enduit qui imite parfaitement un parement brique comme sur l'exemple ci-dessus.



Maison années 50 mise en œuvre moderne avec une même brique posée dans deux sens différents et qui mettent en valeur les travées.

vent aussi avoir des maçonneries mixtes briques/enduit ou briques/meulière.

> Se référer aux chapitres sur la meulière et sur la céramique

> Restaurer une maçonnerie en briques

Tout comme la meulière, le parti pris de restauration devra être déterminé par un diagnostic précis réalisé par un professionnel.

• Le remplacement

Une brique trop altérée, cassée ou pulvérulente, risque de corrompre la stabilité de la maçonnerie, elle doit donc être remplacée. La brique de remplacement



Maison en briques associant des lits de briques de trois couleurs différentes ce qui crée une richesse du parement tout en conservant le même matériau.



Maison en briques ocre jaune avec dessins de losanges et bandeaux* en briques ocre rouge.



Mise en oeuvre année 40/50 : les joints au ciment horizontaux sont épais et légèrement en creux pour créer un effet de lignes horizontales. Verticalement les briques sont posées à joints secs.



Les briques utilisées en décor sont là pour animer la façade, peintes elles banalisent le bâtiment d'autant plus si c'est dans la même couleur que le parement. La peinture n'est de plus pas pérenne.



Éviter les joints trop larges et irréguliers qui ne mettent pas en valeur le parement en brique. Ici en plus les joints sont en ciment > À proscrire (couleur et composition non adaptées).

doit être du même type (dimension, texture, teinte). Les briques standards qui ne possèdent pas ses caractéristiques sont à éviter, comme les plaquettes ou fausses briques.

• Le nettoyage

C'est l'état de salissure des parements qui déterminera la solution à employer pour le nettoyage, elle ne devra en aucun cas endommager les maçonneries. Le nettoyage à l'eau à faible pression (2 bars maximum) est adapté pour les briques peu sales, les briques silico-calcaires, les briques vernissées et les décors peints.

• Le mortier*

La restauration du joint doit prendre en compte la qualité du joint d'origine. Cette restauration permet de garantir l'étanchéité perdue d'une façade.

Le rejointoiement doit être fait à la chaux, excepté pour les parements réalisés originellement au ciment. La finition du joint doit si possible reprendre celle d'ori-

gine (couleur et épaisseur). Le choix de la couleur est important pour unifier l'ensemble de la maçonnerie. Un parement en brique ne doit pas être altéré esthétiquement par un garnissage trop épais des joints. Il faut tirer les joints horizontaux au fer et veiller à ne pas élargir le joint, le rendre épais ou le laisser déborder. Un joint ne doit pas non plus être trop saillant* ou creux.

> Se référer aux recommandations en fin de chapitre «Façades»



Type de corniche* en briques assez courant.



Exemple de décors en terre cuite



Immeuble du début XX^e siècle avec une architecture régionaliste en briques très claires (crème) en parement et briques rouges plus ou moins saillantes* en décor et des linteaux* et des bandeaux* enduits.



Immeuble Art déco 1930 jouant sur des mises en oeuvre des briques sur 3 dimensions et des éléments arrondis au dernier niveau et sur 2 couleurs ainsi que des parties enduites.

IV. FAÇADES

LES ENDUITS PLÂTRE ET CHAUX possèdent des fonctions décoratives mais aussi et surtout techniques (protection, isolation, régulateur d'humidité).

À Bondy, les façades totalement enduites sont assez rares, il s'agit le plus souvent de bâtiments modestes (maisons ouvrières et maisons en bande) car ces mises en œuvre traditionnelles étaient moins coûteuses à l'époque.

Certaines parties des grandes demeures bourgeoises peuvent aussi recevoir un enduit partiel afin de différencier certains volumes et ainsi animer la façade (notamment sur les faux colombages* de type régionaliste).

Les façades enduites dès leur conception doivent le rester pour conserver la cohérence architecturale du bâti. Il est de plus très important de conserver des enduits traditionnels à base de chaux car les nouveaux enduits prêts à l'emploi « ciment » ou « plastique » sont



souvent inesthétiques et entraînent des désordres de différents types :

- étanche aux échanges thermiques
- création d'une surépaisseur très inesthétique
- teintes et finitions parfaitement uniformes qui vieillissent mal dans le temps et tendent à uniformiser le paysage urbain
- il est, de plus, difficile de revenir en arrière sans abîmer les maçonneries.

> Pour éviter cela un diagnostic précis doit être fait en amont d'une restauration.



Les décors de la façade ont été peints de la même couleur que l'enduit et ne sont plus visibles. L'architecture se banalise et le volume d'ensemble est très massif.



Enduits plastiques à proscrire : ils ne permettent pas les échanges thermiques, sont très uniformes et possèdent une finition inadaptée et le plus souvent masquent les anciens décors.



Maisons jumelles : la façade de gauche a été ravivée avec un enduit très uniforme et a perdu l'ensemble des éléments qui l'animaient, jusqu'aux contrevents*.

L'ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR n'est pas compatible avec les typologies présentées dans ce document.

Les exemples présentés ci-dessous permettent de se rendre compte de la perte immense que représentent ces mises en œuvre qui nient complètement l'architecture sur laquelle elles viennent se greffer. Toute la richesse architecturale disparaît, les volumes deviennent grossiers et sans intérêt. Une étude fine des améliorations thermiques doit permettre d'améliorer le confort thermique et les économies d'énergie sans arriver à ces extrêmes.



Exemple d'isolation par l'extérieur sur typologie classique de maison en meulière avec décors.



À gauche façade avec complexe d'isolation en surépaisseur. À droite façade dans ses dispositions d'origine. La richesse architecturale disparaît complètement.

MODÉNATURES

Modénature n.f. : ensemble des différents décors de la façade (encadrement, corniche,

Les villas et les maisons en meulière et en brique de l'époque 1880/1930 possèdent une riche ornementation. Comme vu précédemment, il s'agit souvent de jeux d'incrustation de motifs en brique plus ou moins saillants* et de différentes couleurs. Le ciment (ou la chaux hydraulique) est aussi présent en façade notamment dans des éléments de plate bande en saillie ou des bas reliefs (il remplace l'ancien mortier* plâtre et chaux) mais cela reste assez marginal.

Les décors les plus utilisés après la brique sont les frises et les éléments en céramique.

LA CÉRAMIQUE architecturale décorative est réalisée avec de l'argile transformée à la cuisson que l'on retrouve sous de multiples formes. À Bondy, les décors les plus courants sont les briques vernissées et les carreaux formant panneau ou frise.

Ces éléments en céramique s'inspirent de différents styles artistiques et les motifs géométriques, végétaux et floraux y sont les plus représentés. La céramique est notamment un matériau de prédilection du style Art Nouveau (photo ci-dessous). Une attention très particulière doit être apportée à ces éléments lors d'une restauration.

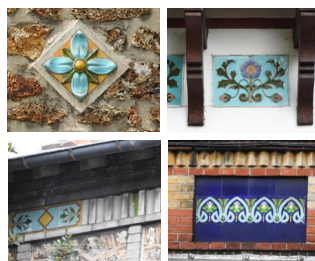
> Pour plus d'information sur le sujet consulter le document « La céramique architecturale décorative - Bondy 1880 - 1930 » éditée par le département de la Seine Saint-Denis.



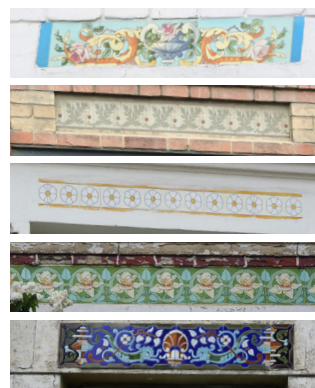
Maison « Roses Cottage » de style Art Nouveau.



Les frises aux motifs floraux ornent généralement le dessus des fenêtres et permettent dans certains cas de masquer le linteau*. Ici linteau* métallique et frise se juxtaposent.



Ci-dessus et ci-contre, exemples de cabochons, de modillons, de panneaux et de frises.



Des frises différentes peuvent être présentes sur une même façade.



Exemple de briques vernissées bleues sur un encadrement.

IV. FAÇADES

FERRONNERIES ET OUVRAGES EN FONTE

Les ferronneries jouent un rôle important dans la qualité architecturale. Il est donc important de soigner cet élément et d'en préserver les modèles anciens.

À Bondy, on trouve plusieurs ouvrages en fer forgé de grande qualité :

- les garde-corps
- les grilles ouvragées des portes d'entrée (vantaux* et imposte*)
- les marquises qui protègent les portes d'entrée.

Comme les éléments de terre cuite, ces ouvrages au cours du XIX^e siècle ont pu être réalisés en série grâce à l'utilisation d'un moule. Les coûts sont réduits et les propriétaires peuvent choisir leur modèle sur catalogue ce qui entraîne un développement important de ces ouvrages dans l'habitat et une multiplicité d'emplois sur une même façade.

Il existe une grande richesse d'ouvrages sur Bondy, qu'il est important de préserver.

Dans le cas d'un remplacement il est souhaitable de mettre en place un garde-corps de facture similaire et dans le cas contraire privilégier un barreaudage simple (barreaudage droit).

NOTE SUR LA COULEUR

La couleur est donnée par le matériau de base utilisé dans l'architecture (pierre, bois, terre cuite, ardoise,...) ou par un apport de matière colorante sur un support : les terres qui colorent les enduits, les pigments qui, associés à un liant*, colorent les surfaces des bois ou des enduits (badigeon).

C'est pourquoi les couleurs sont différentes suivant les territoires, les époques de construction, les situations et les milieux d'implantation des bâtiments ; c'est cela qui fait l'identité et la fait la richesse d'un pays.

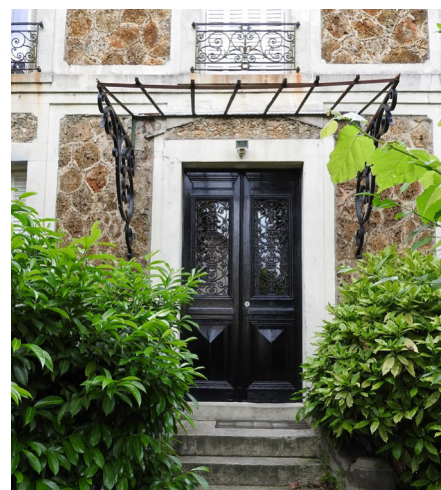
Gamme générale

La gamme générale est composée des dominantes chromatiques architecturales d'une ville, constituées par la végétation, dominante importante du paysage, et par la couleur des toits et des murs lesquels représentent la majeure partie de la construction.

À Bondy, la gamme générale est composée des couleurs chaudes de la pierre meulière, de la brique, et de la tuile mécanique en terre cuite, allant de l'ocre jaune à l'ocre rouge. Ce sont ces couleurs qui dominent largement le paysage de la ville ancienne et lui donne son identité.



Exemples de garde-corps de différents styles.



Exemples de marquises de belle facture.

La couleur dans l'architecture est un élément important, bien souvent négligé et qui peut modifier la perception que l'on a des volumes, l'ordonnement* et les proportions des façades. Il faut avoir conscience que la couleur est une décision d'aménagement au même titre que la composition d'un espace.

Gamme ponctuelle

La gamme ponctuelle constituée par les éléments de second œuvre : les menuiseries, les ferronneries et les ornements est composée de couleurs en contraste avec la gamme principale soit en valeur, soit en tonalité.

La gamme ponctuelle doit permettre de différencier les maisons les unes des autres et être la marque personnelle de chaque propriétaire. Le choix de ces couleurs doit cependant s'harmoniser à l'architecture.

À Bondy, les parements en meulière et en briques étant très présents visuellement, les menuiseries et ferronneries adoptent des couleurs assez neutres souvent blanches et noires. Seules les couleurs des décors animent la façade et contrastent avec celle-ci.

RECOMMANDATIONS / FAÇADE

- En général, restaurer plutôt que remplacer
- Faire réaliser un diagnostic technique par un professionnel
- Adapter la technique de nettoyage employée au(x) matériau(x) présents en façade et à leur éventuelle multiplicité
- Les joints de parements doivent être réalisés avec un mortier* de nature compatible avec les joints de liaison des murs. Le ciment ne doit être employé que lorsque sa présence a été déjà avérée sur le bâtiment
- Les mises en œuvre anciennes des joints doivent être respectées : reprise à l'identique des dessins des meulières notamment et du type de joints des briques
- Les éléments de remplacement doivent avoir des caractéristiques identiques à celles des éléments originaux
- Les ferronneries à remplacer doivent avoir un dessin le plus neutre possible : barreaudage droit de préférence.
- Le blanc pur et les couleurs qui se détachent trop visuellement dans l'espace urbain sont à éviter.
- Conserver les céramiques et les modénatures



La gamme générale est constituée par la couleur des parements, la gamme ponctuelle est plus neutre et s'harmonise avec la gamme générale.

LES COULEURS À PROSCRIRE

Exemples de couleurs trop criardes ou inadaptées aux teintes régionales



IV. FAÇADES

LES MENUISERIES

Les menuiseries sont une composante essentielle du paysage urbain et contribuent grandement à la richesse architecturale d'une ville.

À Bondy, comme vu dans le chapitre sur les typologies, il existe une grande richesse du langage architectural et les menuiseries en font partie. Les formes, les tailles et les ordonnancements* diffèrent suivant le style architectural.

Les fenêtres

Les baies des différentes typologies ont des formes et des dimensions variées, le linteau* peut être droit, cintré ou en arc surbaissé, ce qui induit les formes et les styles des menuiseries.

Elles sont en bois et peuvent avoir plusieurs vantaux* fixes ou mobiles qui possèdent généralement des petits-bois* sur une partie du vantail* comme sur les exemples ci-dessous.

Ces petits bois sont une richesse à ne pas négliger, il est important de les conserver ou de les restituer.

Les portes

Les portes sont, suivant la taille du bâti, à un ou deux vantaux*, le plus souvent vitrés, et avec une imposte* elle aussi vitrée. Elles sont en bois ou en métal et possèdent des grilles ouvragées.

Les contrevents*

Ils sont de deux types :

- persiennes* métalliques repliées en tableau (le plus courant). Lorsque la baie est cintrée une butée en métal est installée pour accueillir les contrevents*

QUE SIGNIFIE POSE D'UNE MENUISERIE EN RÉNOVATION ?

Cela signifie que la nouvelle menuiserie sera posée sur le dormant existant (partie fixe de la menuiserie), cela entraîne des profils très larges et une perte importante de surface vitrée. Ce système, certes moins coûteux car plus simple à poser, est à proscrire.

qui du coup ne prennent pas la totalité de la baie (photo centrale ci-dessous). Ils sont presque invisibles une fois ouverts et laissent la place aux décors de la façade.

- persiennes* en bois à deux battants repliés en façade. Ce type se retrouve sur des bâtis moins décorés et participe à l'animation de la façade une fois ouverts.

Généralités

Dans le cas du remplacement d'une menuiserie, elle doit, être faite sur mesure pour s'adapter parfaitement aux baies anciennes.

Malgré une certaine pression de la publicité et des démarcheurs commerciaux, il ne faut pas décider trop hâtivement du remplacement des menuiseries anciennes.

En effet, beaucoup de menuiseries anciennes sont encore en très bon état, leur isolation et leur étanchéité peuvent être améliorées par des moyens simples. Si le remplacement de certaines d'entre elles est cependant nécessaire et dans ce cas la menuiserie de remplacement devra avoir des caractéristiques les plus voisines possibles de la menuiserie d'origine en s'adaptant parfaitement à la baie.



Trois beaux exemples de menuiseries d'origine conservées et qui participent à la richesse architecturale du bâtiment et de la ville, notamment par la variété des mises en œuvre des petits bois. Contrevents* métalliques persiennés* repliés en tableau.

Il est à noter que les menuiseries anciennes sont encore bien conservées dans le centre ancien cependant les menuiseries préfabriquées, le plus souvent en PVC, tendent à gagner du terrain et dénaturent considérablement la cohérence architecturale. Le modèle pour une porte d'entrée doit être simple

avec ou sans imposte* vitrée. À éviter les portes standardisées comme la porte «demi-lune» qui banalise l'architecture (voir en page 29).

> Voir l'encart sur les menuiseries en PVC en pages suivantes.



Quelques exemples de portes en bois ou en métal à un ou deux vantaux*.



Persiennes* en bois repliées en façade.



Persiennes* métalliques.



Bel exemple de restauration : fenêtres et contrevents* ont conservé leur disposition d'origine.

IV. FAÇADES

MENUISERIES EN PVC : POURQUOI LES ÉVITER DANS LE BÂTI EN GÉNÉRAL ET DANS LE BÂTI ANCIEN EN PARTICULIER ?

Les menuiseries PVC ont, pour le grand public, deux avantages majeurs : 1. des prix attractifs, 2. elles demandent très peu d'entretien. Ces avantages apparents cachent en fait de nombreux inconvénients :

UNE PLUS OU MOINS IMPORTANTE PERTE DE LUMIÈRE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS ET UNE ESTHÉTIQUE TRÈS PAUVRE QUI ENGENDRE UNE ALTÉRATION DE L'ARCHITECTURE À L'ÉCHELLE DU BÂTIMENT ET DE L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Ces inconvénients sont engendrés par :

- la pose de menuiseries standardisées non adaptées aux dimensions exactes des baies anciennes : les jours restants sont comblés de façon plus ou moins heureuse.
- la pose des menuiseries en « rénovation » c'est-à-dire sur le dormant* existant élargissent les profilés
- le fait que le PVC est un matériau moins rigide que le bois : les menuiseries sont plus épaisses et même parfois renforcées par du métal pour rigidifier leur structure.

La surface vitrée est considérablement réduite et par conséquent il en résulte moins de lumière (voir photo ci-dessous).

UNE DURABILITÉ RÉDUITE DANS LE TEMPS ET UNE EFFRACTION PLUS FACILE

Le PVC est présenté comme un matériau facile d'entretien, cependant il est sensible aux UV. Ainsi, son aspect se ternit avec le temps, les blancs jaunissent, et les couleurs (limitées dans le choix) passent. De ce fait, il est moins durable que le bois (qui bien entretenu peut se conserver plusieurs siècles) **avec une durée de vie en moyenne d'une trentaine d'années.**



 surface vitrée à l'origine

De plus, le PVC peut être facilement brûlé ou fondu. Par conséquent, il facilite l'effraction : une porte peut être facilement ouverte par une lampe à souder ou un chalumeau.

NOCIVES POUR LA SANTÉ DES PERSONNES ET POUR L'ENVIRONNEMENT

Le PVC ou chlorure de polyvinyle est fabriqué à partir de pétrole (éthylène) et de chlorure de sodium. Afin de stabiliser la composition, des additifs chimiques sont ajoutés, tels que le plomb et le cadmium qui sont des métaux toxiques pour l'environnement et la santé.

La fabrication du PVC, même si elle est soumise à des mesures de protections strictes et des normes, reste polluante pour l'environnement. En effet, sa fabrication concentre des substances chimiques nocives (plomb, cadmium, chlorure de vinyle...) qui sont difficilement traitées dans les eaux usées et qui se retrouvent dans les émissions atmosphériques. Lors de sa production, les professionnels se trouvent en présence de chlorure de vinyle, un gaz qui s'est avéré nocif et cancérigène pour l'homme.

Le PVC a une durée de vie limitée et son recyclage pose problème. Ce matériau n'est pas recyclable et sa combustion est très polluante. Lors de son incinération, le PVC dégage des dioxines et de l'acide chlorhydrique. Ainsi en cas d'incendie domestique ou accidentel, ces gaz sont extrêmement nocifs. L'acide chlorhydrique entraîne une irritation des yeux, de la bouche, de la gorge, des voies respiratoires et de la peau.

Du fait de ses risques pour la santé et l'environnement (production, utilisation, élimination), des pays européens ont choisis d'interdire son utilisation ou de la limiter. Ainsi, la Suède a pros crit son utilisation depuis 1995, et le PVC est fortement réglementé en Autriche, au Danemark et en Allemagne (voire interdit dans certaines villes, comme Berlin, Munich et Bonn).

Sources :

Ministères de l'environnement, de la santé, du logement et de l'urbanisme du Luxembourg

France 5-2002 « Pour ou contre le PVC »

Ministère de l'environnement : rapport officiel du 3 Avril 1990

Commission européenne - le livre vert sur le PVC

<http://maisondesservices.com/habitation/page68.html>

http://www.encyclo-ecolo.com/PVC_et_environnement

<http://www.ecoconstructionauvergne.fr/portes-fenêtres-vitrages/portes-et-fenêtres>

<http://www.partenaire-europeen.fr/Actualites/actualite-de-l-immobilier/L-actualite-nationale/PVC-utilisation-avantages-inconvenients-20100812>



La perte des petits-bois* et les profils des menuiseries plus larges que ceux d'origine tendent à appauvrir l'architecture.



Type d'évolution préjudiciable pour un ensemble bâti : coffret de volet roulant extérieur, montants très larges et faux petits-bois* dénaturent grandement l'architecture et font perdre une part importante de luminosité intérieure.



Les menuiseries doivent s'adapter parfaitement à la baie ce qui ne peut malheureusement pas être le cas avec des menuiserie préfabriquées. Les matériaux aussi doivent être en adéquation avec le bâti ancien, le PVC est à proscrire pour ce genre de bâtiment.



Façade dénaturée par des volets roulants et leurs coulisses ajoutés en façade et par des baies rétrécies (avec perte du garde-corps). Le bâtiment est fortement altéré par ces changements progressifs.



Ci-dessous exemples de portes « demi-lune » standard en PVC et en bois que l'on retrouve dans la France entière et sur tout type de bâti. Sur celle de droite, l'imposte* vitrée a même été remplacée par un carreau de plâtre. Cette standardisation banalise l'architecture.



RECOMMANDATIONS / MENUISERIES

- En général, restaurer plutôt que remplacer
- Les menuiseries s'adaptent aux baies et sont en bois peint ou en aluminium avec des profilés identiques aux menuiseries anciennes
- Les vantaux* des fenêtres ont un recoupement par carreau adapté à la datation du bâti
- Les bâtiments d'habitat collectif devront avoir les mêmes menuiseries par appartement et par niveau
- Les volets roulants sont proscrits
- Les contrevents* en bois existants seront conservés ou restitués



Porte non adaptée, volets roulants avec coffret apparent et décors briques masqués appauvrissent considérablement le bâti.

V. CLÔTURES ET PORTAILS



Les clôtures participent à la qualité du lieu, elles assurent la continuité urbaine et la transition entre espace public et privé. Implantées le long des voies, elles figurent parmi les éléments les plus perceptibles du paysage urbain et sont, de ce fait, déterminantes dans la vision que l'on a de la ville.

Le respect de la typologie des murs bahuts permet de créer visuellement un espace urbain cohérent.



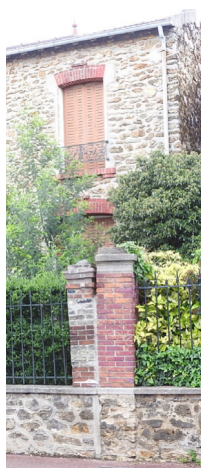
Mur bahut bas, en béton, donnant une place importante aux grilles en fer forgé.



Mur bahut traité de la même manière que le sous-bassement de la maison.



Mur bahut en meulière et grilles en fer forgé pourvues de pare-vues*. Le mur bahut est agrémenté de potelets couronnés de briques.



Divers exemples de potelets. Les potelets en brique avec ou sans alternance de couleurs, ou en meulière avec encadrement enduit. L'ensemble de ces potelets fait écho au décor de la maison.

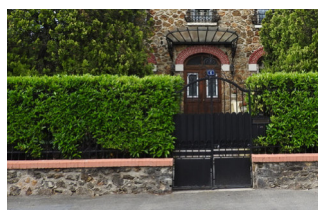
LES CLÔTURES

Les clôtures à Bondy sont constituées d'un mur bahut avec chaperon* mesurant de 50 cm à 1 m de haut et d'une grille en fer forgé avec ou non des pare-vues*. Les murs bahuts sont ponctués de potelets sauf pour les murs les plus bas.

Les clôtures sont majoritairement en meulière apparente, avec de la brique en décor dans les potelets. Le chaperon* peut être en béton ou en brique. Il peut arriver que la brique soit utilisée pour le mur bahut, mais la majorité des exemples sont plus récents (notamment en briques flammées peu adaptées). Certains murs sont complètement enduits.



Cet enduit gris mat est trop uniforme et du coup il est trop présent dans le paysage urbain. Il aurait été souhaitable de poser un enduit plus en adéquation avec les décors clairs du bâti et de différencier les potelets et le chaperon* du mur bahut.



Le chaperon* en brique ne doit pas être remplacé par un chaperon* en carrelage, mais de préférence par de nouvelles briques.



Ces types de grille et de pare-vue ne respectent pas la typologie bondynoise. Leur impact visuel est trop important et dessert le paysage urbain comme la maison.

Les décors sur le mur bahut et/ou les potelets s'inspirent généralement du décor de la maison.

En cas de restauration, il est important de conserver au maximum les dispositions de la clôture en place : alternance de matériaux, couleurs...

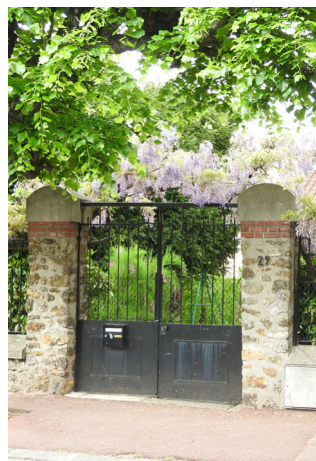
Les nouvelles clôtures pour assurer une continuité visuelle dans le paysage urbain doivent de préférence reprendre les typologies des clôtures existantes.



La nouvelle clôture (à gauche) respecte la typologie des anciennes clôtures (à droite). Sobre, elle s'intègre bien dans le paysage urbain.

LE PORTAIL

Les portails et portillons s'insèrent de façon très simple dans la maçonnerie du mur. Ils sont généralement en fer forgé peints reproduisant les modèles anciens. Les portails anciens devront être de préférence conservés. Les nouveaux seront de facture très simple de forme rectangulaires afin de s'insérer au mieux.



Portails en fer forgé encore en place, de facture simple, leur présence permet de compléter le mur bahut et les potelets pour former un ensemble harmonieux.

Ci-dessous, la typologie de la clôture n'est pas respectée. Le mur-bahut a disparu pour un haut mur enduit, et le portail ne correspond pas à la typologie. L'ensemble dessert le paysage urbain.



RECOMMANDATIONS

- Entretenir et restaurer les clôtures en place
- Respecter les typologies de clôtures : mur bahut (1 m maximum) et grille
- Les chaperons* et les potelets sont de préférence de couleurs ou de matériaux différents
- Les grilles et les portails sont en métal de forme simple et traditionnelle
- Les erreurs à éviter : les piliers de pierres artificielles, les portails de forme galbée, les portails et éléments de clôtures en PVC, les clôtures mixtes bois / maçonnerie et tous les matériaux étrangers aux traditions locales

VI. EXTENSIONS ET CONSTRUCTIONS NEUVES

Il est nécessaire d'encadrer les évolutions du bâti en favorisant l'architecture contemporaine de qualité respectueuse de son patrimoine bâti, de son environnement et de l'environnement en général.

Les nouvelles constructions doivent prendre en compte la typologie sur laquelle elles viennent se greffer. L'enjeu est de créer du bâti moderne s'appuyant sur la richesse patrimoniale. Ces dispositions ne visent en aucun cas à produire une imitation des caractéristiques anciennes, l'architecture pastiche n'est pas souhaitable, sauf sur de petits modules, car elle ne peut être qu'une pale copie des dispositions existantes. Il est important d'intégrer au bâti ancien une architecture nouvelle qui respecte l'architecture existante.

LES EXTENSIONS

Les extensions viennent se greffer au bâti existant. Elles sont souvent accolées à la maison et se déploient parfois dans le jardin.

Une extension ne doit pas venir altérer le bâti existant, elle doit au contraire par sa qualité d'exécution venir le compléter. L'extension doit à la fois venir se démarquer du bâti ancien et s'en inspirer subtilement.

Ainsi, une extension peut par exemple utiliser les mêmes types de matériaux pour assurer une continuité, comme la brique ou la meulière. Ou au contraire chercher à se démarquer en utilisant des matériaux différents (bois, métal, verre, béton). Dans les deux cas, les volumétries et proportions du bâti doivent être respectées.



Extension à Saint-Cloud (78) par Calixte Clément architecte. Les proportions sont adaptées, la couleur un peu vive.



Extension à Vanves (92) par Agnès et Agnès architecture, le matériau et les dimensions permettent son intégration.



Extension à Vaires-sur-Marne (77) par Cabanes et Chazottes Architectes. Le bois dans ses tons naturels se marie bien avec la pierre meulière. Les proportions sont adaptées au bâti existant.



Extension à Bondy qui s'intègre assez bien, grâce aux matériaux et aux proportions. Cette architecture pastiche est possible compte tenu de sa taille réduite.



Extension à Bondy accueillant un ascenseur. Le choix résolument contemporain s'intègre bien tant au niveau des proportions que par le choix des matériaux.



Extension à Arcueil (94), par David Serero. Les proportions et le matériau choisi s'intègrent plutôt bien à l'ensemble malgré un léger « flottement » des fenêtres contemporaines.

LES SURÉLEVATIONS

Les surélévations permettent d'élever d'un ou de plusieurs niveaux une maison. Comme les extensions elles doivent être traitées avec soin. Elles doivent aussi être réalisées à partir des volumes et proportions du bâti existant.

Ainsi, il peut être envisagé de réaliser un niveau supplémentaire semblable, avec notamment l'utilisation des mêmes matériaux et la répétition d'un même rythme. Ou au contraire réaliser une surélévation dans une écriture plus contemporaine, toujours dans le respect des principes énoncés précédemment.



Surélévations bondynoises qui s'intègrent difficilement avec le bâti, les proportions du volume et la position des ouvertures viennent perturber l'équilibre de l'ensemble du bâti.

LES GARAGES

Le garage est aussi un élément important, qui doit s'insérer au mieux avec l'existant. Pour cela il doit être construit en prenant en compte le paysage urbain environnant et en s'inspirant de l'architecture de la maison, et des matériaux utilisés pour le bâti ou la clôture.



Bondy : garages s'intégrant bien au paysage urbain et aux murs de clôtures, grâce à l'utilisation de matériaux similaires.



Surélévation à Bondy dont la dimension peut se prêter à une continuité de la façade ancienne. Il faudrait aller jusqu'au bout en créant des encadrements au baies.



Extension et surélévation vue après et avant les travaux à Puteaux (92) par SOF architecte. L'extension en meulière vient créer un nouveau garage qui s'intègre bien. Le toit à deux pans est remplacé par une toiture en zinc imitant les toits à la Mansart*. Cela peut sembler anachronique mais l'ensemble s'insère plutôt bien.



Bondy : garage qui s'intègre difficilement, car le choix des formes et des matériaux est inadapté.

NOTA : les projets non localisés à Bondy proviennent des sites suivant : architectes-paris.com, caue-observatoire.fr, archdaily.com

VI. EXTENSIONS ET CONSTRUCTIONS NEUVES

LES CONSTRUCTIONS NEUVES

Pour que les constructions neuves puissent s'intégrer au mieux dans le site, il est nécessaire de conserver des points communs à l'écriture architecturale ancienne tout en développant une écriture nouvelle. De ce fait, l'implantation des nouvelles constructions doit respecter celle des constructions environnantes. Elles peuvent aussi conserver un rythme en façade similaire à l'existant, ou des matériaux semblables peuvent être utilisés. Enfin, les volumétries et les proportions doivent respecter celles du paysage urbain et ne pas trop s'en démarquer.

Les constructions nouvelles doivent adopter des attitudes durables que ce soit pour les bâtiments ou les espaces extérieurs privatifs.



Intégration dans un tissu urbain d'une construction neuve à Issy-les-moulineaux (92) par Janand + Delahousse Architectes. Construction alignée sur rue, mais adossée aux pavillons.



Bondy : construction des années 1950 respectant le rythme des ouvertures et les proportions de la maison voisine.



Vue depuis les jardins. Le toit est à deux pans pour rester en cohérence avec les deux maisons voisines.



Bondy : cet immeuble récent à droite vient difficilement s'insérer dans le paysage urbain car il n'est pas du tout en lien avec son environnement et ne dialogue pas avec des voisins direct : aucune accroche ne les lie : proportions, rythme des baies, matériaux...



Bondy : à droite nouvelles maisons dont les proportions et les volumétries respectent le bâti ancien de l'autre côté de la rue, tout en mettant en œuvre des matériaux contemporains.



L'utilisation de la brique permet une meilleure intégration de cet immeuble bondinois.



Construction neuve à Seclin (59) de Emmanuelle Weiss. Construction ayant reçu le prix «confrontation & dialogue» (lauréats 2014-2015) de MPF- René Fontaine. L'utilisation de la brique et son implantation en alignement sur rue permet une bonne intégration dans le tissu urbain.



Médiathèque de Bondy, exemple d'objet architectural ne prenant nullement en compte le contexte urbain dans lequel il vient s'insérer.

Il n'est pas possible de définir un « modèle » de construction nouvelle à appliquer. Le propre de l'architecture est de tirer parti du lieu au bénéfice du projet.

Ce cahier propose des clefs de lecture du vocabulaire architectural, il peut constituer une source d'inspiration pour les nouvelles constructions. Pour asseoir leur insertion dans le tissu existant et poursuivre l'identité de la ville ou du quartier, les nouvelles constructions sont invitées à s'inspirer des typologies décrites : leurs volumes et leurs gabarits, leurs implantations, leurs toitures, le traitement de leur aspect extérieur... en les réinterprétant de façon contemporaine.



TORONTO : maison de Moore Park par l'architecte Drew Mandel. La nouvelle construction s'inspire directement des maisons environnantes des années 1920. Elle reprend notamment leur gabarit et la forme de leur toit, tout en proposant une maison dont l'écriture architecturale est contemporaine.
Source : archdaily.com



AMSTERDAM : exemple d'architectures contemporaines reprenant les gabarits et les couleurs traditionnels mais avec une écriture moderne. L'ensemble juxtaposé reste très cohérent. Le quartier contemporain à droite adopte les gabarits et les couleurs des quartiers anciens ce qui crée un ensemble très harmonieux avec des écritures architecturales très différentes.
Source : A. Rouquette

RECOMMANDATIONS

D'une manière générale, les constructions neuves et les extensions devront respecter les principes suivants :

- Conservation de la structure parcellaire ancienne (découpage des parcelles, forme, proportions, dimensions et rythme)
- Préserver et chercher à tirer parti des éléments caractéristiques du site d'implantation : clôture, végétation, typologies...
- Respect et valorisation des volumétries anciennes existantes environnantes
- Respect et valorisation des ordonnancements* et de la composition architecturale des bâtiments voisins
- Éviter la profusion de matériaux et de couleurs
- Privilégier l'architecture contemporaine de qualité, il est important que la ville évolue avec son temps

VII. ANNEXES

Une nouvelle construction doit prendre en compte le tissu urbain sur lequel elle vient se greffer. L'enjeu est de créer du bâti moderne s'appuyant sur la richesse patrimoniale de l'existant. Il est important d'intégrer au bâti ancien une architecture nouvelle qui respecte l'urbanisme et l'architecture existante.

ÉTUDE DE CAS SUR UN PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉ EN 2016

Description

Cette nouvelle maison individuelle se situe dans la rue Jean-Jaurès dans le quartier historique du Mainguy, proche des écoles. Elle vient s'insérer entre deux maisons : une maison bourgeoise en pierre meulière avec de la brique en ornementation et une maison plus récente présentant un simple toit à deux versants et une façade enduite sans grand intérêt architectural mais dont les proportions sont harmonieuses.

Implantation

La nouvelle construction prend la largeur de la parcelle. Elle vient s'accoler à la maison de droite, et s'aligne sur la maison bourgeoise. Cette implantation permet de conserver une bonne visibilité sur la façade de la maison en meulière. La volumétrie s'intègre bien aux bâtiments voisins.

Le Projet

Le projet prévoit une maison avec un sous sol, un rez-de-chaussée, un étage et un comble. La maison est construite en parpaing de béton et couverte d'un enduit gratté de couleur blanc-cassé. Ses menuiseries sont en PVC et aluminium de couleur blanche. La couverture est en tuiles plates rainurées de béton à la couleur imitant celle des ardoises.

ANALYSE

Cette nouvelle construction, très pauvre architecturalement, n'affirme aucun parti architectural : ce n'est ni vraiment un pastiche d'une époque donnée, ni une écriture réellement contemporaine. Elle ne peut pas, dans ces dispositions, avoir une bonne insertion dans le paysage urbain environnant.



Vue de la rue Jean-Jaurès au croisement de la rue Paul Vaillant-Couturier.



Extrait du cadastre indiquant la parcelle concernée par le projet.

Source : www.cadastre.gouv.fr



Vue des travaux en cours en 2016.



Vue de l'insertion de la maison dans le paysage urbain, extrait du Permis de Construire.

EXPLICATIONS

Cette construction oscille entre un pastiche des maisons classiques du début XX^e siècle et une écriture des maisons des années 1950/1960 mais sa composition et son écriture architecturale ne sont pas aboutis. Pour pouvoir s'intégrer dans l'existant il aurait fallu affirmer ce parti pris ou créer une architecture innovante reprenant des éléments communs aux édifices voisins soit dans la composition, soit dans les matériaux utilisés mais avec une écriture contemporaine (se référer à la partie constructions nouvelles pages 36-37).

Cette nouvelle construction qui a choisi de tendre vers un projet mimétique de l'architecture ancienne, doit en adopter tous les codes, il est donc important dans ce cas de bien la connaître pour la restituer au mieux.

La tuile imite la couleur de l'ardoise : cela ne marche pas dans un modèle qui se veut mimétique

Les ouvertures ont des dimensions beaucoup trop grandes et l'encadrement des ouvertures accentue encore cette disproportion

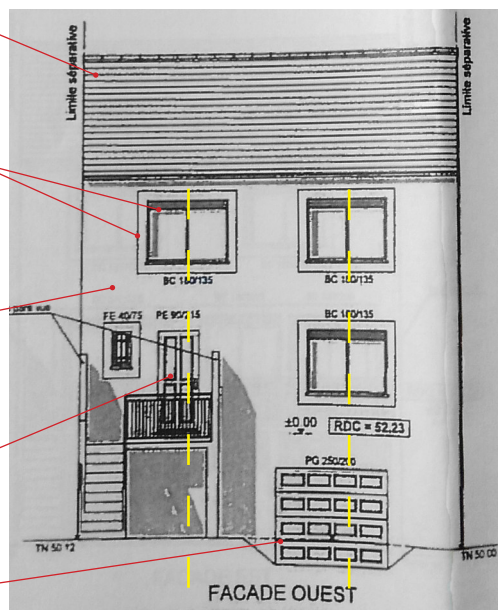
Les coffrets de volets roulants sont apparents (malgré une construction neuve)

L'enduit de couleur blanc cassé tranche trop avec les maisons voisines et n'est pas dans la gamme générale de la ville (voir p. 26)

La porte d'entrée a des dimensions trop petites comparées aux fenêtres et ne possède pas d'encadrement

Le dessin de la porte de garage n'est pas en adéquation avec le bâtiment et le dessin horizontal a pour effet de tasser la baie

Les ouvertures ne sont ni vraiment axées ni vraiment désaxées.



Extrait du permis de construire, dessin de la façade principale (façade sur rue).



Exemple d'une maison en meulière



Exemple d'une maison du quartier du Mainguy datant des années 1950.

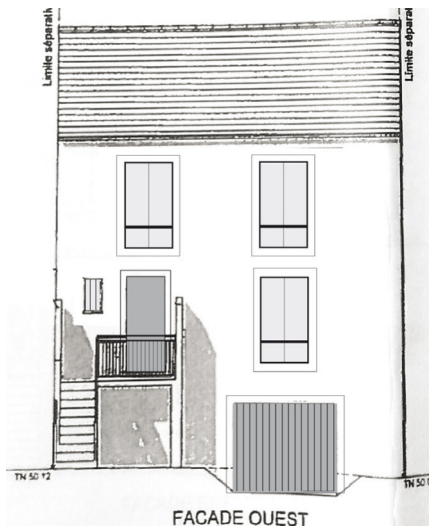
PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

Pour tendre plus vers une maison des années 1950

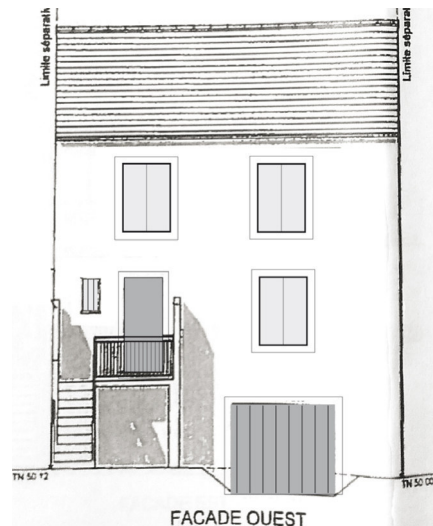


La taille des baies est conservée mais la menuiserie est redécoupée de façon tripartite dans la lignée des maisons des années 1950 afin de redonner un effet de verticalité. Toutefois, même dans cette configuration la taille des fenêtres reste disproportionnée, approchant celle de la porte de garage. Un encadrement a été ajouté aux portes pour atténuer cet effet. La menuiserie de la porte donne aussi un effet de verticalité.

Pour tendre plus vers une maison du début XX^e



Les baies axées sont moins larges et plus hautes et possèdent un garde-corps. Il s'agit d'une réinterprétation de la composition de la maison en meulière. Un léger agrandissement de la porte et l'ajout d'un encadrement permet de rendre plus cohérente la composition de la façade.



Autre version s'inspirant de la composition de la maison en meulière. Les baies sont moins larges et toujours plus hautes que le projet. Le dessin de la porte et de la porte de garage sont revus pour s'intégrer plus facilement dans le paysage urbain.

> Dans tous les cas les couleurs devront se conformer à la gamme générale de la ville de Bondy pour ne pas se démarquer trop dans le paysage urbain.

VIII. LEXIQUE

Agrégat n.m. : matériau naturel rocheux formé à partir d'éléments d'origines diverses.

Aisselier n.m. : pièce de charpente verticale ou oblique soulageant une pièce horizontale (entrait...).

Allège n.m. : mur d'appui ou soubassement d'une fenêtre.

Appareillage n.m. : disposition des pierres ou des briques qui composent une maçonnerie.

Arêtier n.m. : dans une charpente, pièce oblique qui constitue l'angle saillant d'un toit. En couverture, l'arêtier désigne l'élément qui couvre deux versants de toit formant un angle saillant.

Bandeau n.m. : bande horizontale (parfois saillante*) disposée au droit des planchers -pour marquer visuellement la division des étages- ou sous le débord de toit pour couronner le bâtiment.

Bossage n.m. : la pierre de l'appareillage du mur est en saillie pour orner la façade d'un jeu d'ombre et de lumière. Le bossage peut être sculpté.

Chaîne d'angle n.f. : décor peint ou saillant situé en angle ou en bordure de façade. La chaîne d'angle peut être harpée* ou former un pilastre*.

Chaperon n.m. : élément maçonné (brique, béton) qui vient couronner le mur bahut*.

Colombage n.m. : synonyme de pan-de-bois, l'architecture de pan-de-bois est constituée d'une ossature en bois (éléments de charpente assemblés sur un même plan) remplie par un hourdis (brique, torchis, plâtre).

Contrevent n.m. : occultation extérieure d'une baie (le volet étant une occultation intérieure).

Corniche n.f. : moulure* saillante s'élargissant du bas vers le haut et qui couronne et protège une façade.

Croupe n.m. : pan de toiture rampant à l'extrémité d'un comble. La croupe peut être triangulaire ou trapézoïdale. Elle est délimitée par deux arêtiers* et l'égout.

Débord de toit : élément de la charpente débordant sur le mur pignon.

Dormant n.m. : partie fixe d'un châssis de porte ou de fenêtre.

Égout de toit n.m. : partie inférieure d'un versant. L'égout peut avoir un plan et une pente différente du reste du versant.

Encadrement n.m. : bordure qui encadre une baie. L'encadrement peut être saillant* (en pierre ou au mortier, mouluré ou non) ou simplement peint sur la façade.

Épi de faîtage n.m. : élément décoratif en terre cuite ou en zinc qui orne les extrémités du faîtage* du toit.

Faîtage n.m. : partie la plus élevée de la toiture qui marque l'intersection horizontale de deux versants dont les pentes sont opposées.

Fronton n.m. : ornement de forme triangulaire ou semi-circulaire couronnant la partie supérieure d'une fenêtre, d'une lucarne, d'un portail ou d'un édifice.

Harpé, e adj. : éléments maçonnés disposés en alternance, notamment chaîne d'angle* harpée.

Imposte n.f. : partie fixe ou mobile, vitrée ou non, placée au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre et moins haute que la baie.

Jambage n.m. : montant vertical d'une baie.

Liant n.m. : mélange de plâtre, de chaux ou de ciment permettant de lier entre eux des agrégats* après hydratation et qui en durcissant acquiert des caractéristiques mécaniques (résistance en compression, en traction, adhérence).

Linteaux n.m. : pièce allongée horizontale située au-dessus d'une baie et destinée au transfert des charges vers les jambages* ou les trumeaux*.

Modénature n.f. : proportion et disposition des moulures* et membres d'architecture formant l'ensemble des différents décors qui caractérisent une façade (encadrement, corniche, bandeau, céramique...). L'étude des modénatures permet de différencier les styles et, souvent, de dater la construction des bâtiments.

Moellon n.m. : pierre de construction de petites dimensions, non taillée, maniable en raison de son poids et de sa forme.

Mortier n.m. : mélange obtenu à l'aide d'un liant*, d'un agrégat* avec adjonction d'eau pour maçonner.

Moulure n.f. : ornement architectural, allongé, creux ou saillant*. On trouve les moulures essentiellement dans la décoration des encadrements de baies, dans les balconnets ou encore dans les corniches. La moulure peut prendre une forme convexe ou concave.

Mur bahut n.m. : mur de clôture dont la hauteur ne dépasse pas celle d'un siège.

Mur pignon n.m. : mur perpendiculaire à la façade principale.

Mur gouttereau n.m. : mur extérieur sous les gouttières ou les chenaux d'un versant du toit.

Opus incertum, appareil irrégulier n.m. : appareil constitué de d'éléments de grosseur variable et de forme irrégulière, mais taillés en vue de la pose.

Ordonnancement n.m. : agencement méthodique des éléments, composition architecturale rythmée.

Pare-vue n.m. : panneau, ajouré ou non, permettant d'éviter le regard des passants ou des voisins sur un jardin, une terrasse, un balcon, etc.

Persienne n.f. : contrevent* formé de lamelles horizontales inclinées, assemblées dans un châssis.

Petit-bois n.m. : montant ou traverse divisant le vitrage d'une menuiserie bois.

Pilastre n.m. : colonne partiellement incorporée dans un mur.

Rive n.f. : limite d'un versant couvrant les rampants d'un pignon*.

Saillant, e adj. : qualifie un élément débordant d'un parement (appui saillant par exemple).

Tabatière n.f. : ouverture vitrée placée dans un comble et dont le cadre peut se soulever comme un couvercle.

Travée n.f. : espace situé entre deux éléments porteurs. Cela désigne régulièrement la disposition des ouvertures en élévation qui suivent un même axe vertical.

Toit à la Mansart n.m. : toit brisé présentant deux pentes différentes sur le même versant, séparée par une arrête saillante, la ligne de brisis. Le brisis désigne le pan inférieur d'un toit mansardé caractérisé par une pente très forte. Le terrasson désigne le pan supérieur d'un toit mansardé, caractérisé par une pente très faible.

Typologie n.f. : étude des traits caractéristiques dans un ensemble donné, en vue d'y déterminer des types, des systèmes. Typologie parcellaire ou architecturale.

Vantail n.m. (vantaux pl.) : chacun des panneaux constituant une porte, une fenêtre, un volet, etc.

